

Ville de Bulle

Grand - Rue 7 | Case postale 32 | CH-1630 Bulle
Tél. 026 919 18 00 | Fax 026 919 18 09
www.bulle.ch | secretariat@bulle.ch

Rapport de gestion 2017 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

Dans une ville au rythme de développement qui demeure soutenu, les défis à relever et les projets à conduire sont légion. Si ceux-ci touchent l'ensemble des domaines de l'action communale, l'aménagement du territoire constitue assurément l'un des dossiers majeurs à porter durant cette législature. Aussi, cette année encore, le Conseil communal y a-t-il concentré une part importante de ses efforts, tant pour assurer la bonne marche des affaires courantes que pour procéder à une analyse de fond sur l'avenir du développement territorial de la commune.

Les réflexions menées au cours des derniers mois ont conduit à l'élaboration d'importantes modifications du Plan d'aménagement local (PAL), dont le dossier sera mis à l'enquête publique dans le courant du printemps 2018. Les choix et les options retenues par le Conseil communal visent prioritairement à accompagner qualitativement la densification voulue par le législateur fédéral et le peuple suisse.

Le renforcement du développement économique de l'agglomération et de sa ville-centre figure également au cœur des préoccupations des Autorités communales. Cet essor passe notamment par l'extension des zones industrielles. Dans ce cadre, la récente mise à l'enquête du Plan d'aménagement de détail (PAD) « Prila-Combes Sud », qui concerne le secteur nord de la zone d'activités d'importance cantonale de Planchy, favorisera l'accueil à court terme d'entreprises industrielles ou de services à forte valeur ajoutée.

La croissance démographique – certes en recul ces dernières années – que connaît Bulle passe nécessairement par un développement des services à la population et des infrastructures à même de satisfaire ses besoins. Il en va de la qualité du cadre de vie qu'offre une ville et de son attractivité.

Parmi les principales réalisations en cours ou à l'étude, on peut citer la revalorisation des jardins de Sainte-Croix, première étape du projet des Jardins de la cité, la rénovation du bâtiment du Centranim (Service de la jeunesse), la réfection du bâtiment des sports de l'école primaire de la Condémine ou encore la transformation de la piscine communale en plein air. Autre exemple, le nouveau bâtiment scolaire de Dardens, indispensable pour répondre à l'évolution des effectifs des élèves bullois, sera inauguré lors de la prochaine rentrée scolaire.

Durant l'année écoulée comme la précédente, le Conseil communal a veillé à conduire les affaires de la commune dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. En se penchant sur l'exercice comptable 2017, deux constats réjouissants peuvent être dressés. En premier lieu, l'Exécutif a parfaitement maîtrisé les dépenses, qui affichent même une légère diminution au niveau des charges de fonctionnement. Quant aux recettes, elles ont dépassé les espérances. Cette agréable surprise est essentiellement le fruit de rentrées fiscales des personnes morales nettement supérieures aux prévisions budgétaires. Toutefois, le nouveau projet fédéral de réforme de l'imposition des bénéfices des entreprises (Projet fiscal 17) et sa déclinaison cantonale pourraient péjorer fortement et durablement la situation financière de la commune.

L'année 2017, la deuxième de la présente législature, s'est révélée intense pour le Conseil communal. Motivés par la mission passionnante que la population bulloise leur a confiée, les membres de l'Exécutif ont continué d'œuvrer avec enthousiasme pour le bien commun. En poursuivant toujours un objectif central : contribuer à une évolution harmonieuse de notre ville et, partant, offrir une qualité de vie optimale à ses citoyens.

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2017

L'actualité 2017 7 | 16

1

Rapport sur les comptes 2017 18 | 40

Résultat	page	18
Administration	page	23
Foires et marchés, domaine public, divers	page	24
Service des curatelles	page	24
Service du feu	page	24
Enseignement et formation	page	25
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page	25
Culture, sports et loisirs	page	26
Santé	page	28
Affaires sociales	page	28
Transports et communications	page	29
Approvisionnement en eau	page	30
Epuration des eaux	page	30
Gestion des déchets	page	31
Aménagement du territoire	page	31
Forêts	page	31
Impôts	page	32
Finances	page	35
Immeubles du patrimoine financier	page	35
Autres postes	page	36
Amortissements supplémentaires	page	37
Compte des investissements	page	39
Bilan	page	39

2

Activités des Conseils général et communal 42 | 45

3

Transactions immobilières 47

4

Service de la jeunesse 49 | 52

Evénements et projets	page	49
Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	page	51
Travail social hors murs	page	52

Culture 53 | 54

Service de la culture	page	53
-----------------------	------	----

Sports 55 | 56

Service des sports	page	55
--------------------	------	----

5

Foyers communaux 58 | 64

Comité de direction	page	58
Objectifs 2017	page	58
Tarifs 2017	page	58
Détail des journées et taux d'occupation	page	59
Animations	page	59
Indice de satisfaction des résidents	page	59
Personnel	page	60
Comptes d'exploitation	page	61
Projets et perspectives	page	64

6

Service des curatelles 66 | 71

Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Composition du service	page	66
Exercice comptable 2017	page	67
Statistiques financières	page	67
du compte CPP Service des curatelles		
Statistiques des dossiers de protection	page	68
Commentaires	page	70
Perspectives 2018	page	70
Inspections	page	71
Divers	page	71

7

Service des eaux 73 | 75

Introduction	page	73
Réseau Ville de Bulle	page	73

8

Musée gruérien et Bibliothèque publique 77 | 85

Points forts 2017	page	77
Accueil du public	page	77
Activités de la bibliothèque	page	77
Activités du musée	page	79
Personnel de la bibliothèque et du musée	page	82
Infrastructures	page	83
Communication et promotion	page	83
100 ^e du Musée gruérien	page	83
et de la Bibliothèque		
La Commission du musée	page	84
et de la bibliothèque		
Partenaires	page	84
Remerciements	page	84

FOCUS 2017

Population	7 8
-------------------	--------------

Population au 31 décembre	page 7
Naissances et décès	page 7
Doyen et doyenne	page 8

Naturalisations	9
------------------------	----------

Chômage	10
----------------	-----------

Personnel communal	11 14
---------------------------	----------------

Effectif du personnel	page 11
Mutations intervenues en 2017	page 13

Votations	15
------------------	-----------

Aperçu de la construction	16
----------------------------------	-----------

FOCUS 2017

Population

1. Population au 31 décembre 2017

Etablis

Suisses établis	13'785	
Permis B	3'032	
Permis C	5'571	
	22'388	+ 198 (22'190 au 31.12.2016)
Livrets F (<i>asile - admis provisoirement</i>)	106	
Permis L (<i>courte durée</i>)	182	
En attente d'autorisation	16	
Population dite « résidente permanente »	22'692	+ 186 (22'506 au 31.12.2016)

Séjours

Suisses en séjour	204	
Permis B en séjour	15	
Permis C en séjour	15	
Permis L en séjour	0	
Fonctionnaire international	2	
En attente d'autorisation	1	
Population totale	22'929	+ 231 (22'698 au 31.12.2016)

La population étrangère (8'940 personnes) représente 38,99 % de la population totale.
Nationalités représentées : 109.

Principales communautés étrangères :

1 Portugal	4'059
2 France	1'079
3 Kosovo	754
4 Italie	400
5 Espagne	364
6 Serbie	219

En plus (exclus des calculs)

Livrets N (<i>requérants d'asile</i>)	121
Permis G (<i>frontaliers</i>)	119

2. Naissances et décès

Il y a eu 251 naissances et 164 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyen et doyenne

Au 31 décembre 2017, le doyen est M. Georges Currat, né le 1^{er} octobre 1921 et la doyenne M^{me} Marie-Louise Baeriswyl, née le 12 octobre 1914.

Au 31 décembre 2017, la population bulloise comprenait 153 personnes de 90 ans et plus, dont 117 femmes.

En 2018, 44 personnes fêteront leur 90^e anniversaire et deux personnes entreront dans leur 100^e année.

FOCUS 2017

Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 3 membres de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 1 membre libre.

Etat au 31 décembre 2017 :

- M^{me} Marie-France Roth Pasquier, Conseillère communale, présidente
- M^{me} Chantal Pythoud, Conseillère communale, vice-présidente
- M. Jérôme Tornare, Conseiller communal
- M. Sebastian Despond, Conseiller général
- M. Laurent Monney, membre libre
- M^{me} Marie-Claire Pasquier, Conseillère générale
- M. Théodore Savary, Conseiller général

La Commission des naturalisations s'est réunie à 17 reprises pour l'examen de 64 demandes de naturalisation ordinaire. Après audition des personnes, la commission a proposé la suspension de 9 demandes pour lesquelles les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances de la langue française et/ou les connaissances générales du pays et des institutions politiques. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 86 personnes, dont 24 mineurs.

Evolution de 2012 à 2017 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2012	7	27
2013	8	30
2014	10	36
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64

Fin 2017, il y avait 25 nouveaux dossiers et 15 dossiers en suspension, soit 40 demandes en attente de traitement.

FOCUS 2017

Chômage

Au 1^{er} mars 2018, 801 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (806 au 1^{er} mars 2017), ce qui représente, par rapport à la population active de 10'243, un taux de 7,82 %. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 4,49 % (4,64 % en 2017).

FOCUS 2017

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2017

Administration générale (secrétariat, contrôle de l'habitant, agence AVS, RH, caisse de pensions, comptabilité, impôts, facturation)	16 plein temps 15 temps partiel 2 apprenties
Centre de conciergerie bâtiments communaux	9 plein temps 25 auxiliaires 1 apprenti
Centre d'entretien	29 plein temps 1 temps partiel 3 apprentis 1 auxiliaire
Forêts	4 plein temps 1 temps partiel 2 apprentis
Département technique/urbanisme	14 plein temps 6 temps partiel 1 apprenti
Service du feu	2 plein temps
Visites du feu	1 auxiliaire
Poids public	3 auxiliaires
Service de la jeunesse	1 plein temps 5 temps partiel 1 apprentie 3 stagiaires 14 moniteurs
Ecoles primaires et enfantines :	
• professeurs de sport	1 plein temps 3 temps partiel 5 auxiliaires
• coordinateur des sports	1 temps partiel
• administration scolaire	1 plein temps 5 temps partiel
• service médical	1 temps partiel
• surveillance des devoirs	31 auxiliaires

• patrouilles scolaires	20	auxiliaires	
• accueil extrascolaire	3	temps partiel	
	28	auxiliaires	
• matériel et informatique	24	auxiliaires	
• sports facultatifs	15	auxiliaires	
Musée gruérien et Bibliothèque publique	5	plein temps	
	14	temps partiel	
	1	apprentie	
	28	auxiliaires	
Police locale	7	plein temps	
	2	temps partiel	
Service des curatelles	5	plein temps	
(pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)	10	temps partiel	
	1	stagiaire	
	2	auxiliaires	
Total EPT personnel de statut communal	162	unités	soit 136,59 EPT
Total EPT personnel de statut de droit privé	200	unités	soit 49,23 EPT
Total EPT apprentis	11	unités	soit 11 EPT
Total	373	unités*	
Hommes	131	unités	
Femmes	242	unités	
*Non inclus : petits jobs d'été : piscine, conciergerie, voirie et jardins = 61 unités			
Rentiers	171		

FOCUS 2017

Personnel communal

2. Mutations intervenues durant l'année 2017

ARRIVÉES

Administration	Sophie Cattin Claire Devaud Fabienne Niquille Karoll Picarra	Déléguée à l'intégration Apprentie employée de commerce Collaboratrice administrative Cheffe du service ressources humaines
Finances	Samuel Chappuis	Collaborateur administratif
Contrôle des habitants	Catherine Equey	Collaboratrice administrative
Technique	Benoît Yogo Alexandra Savary	Collaborateur technique Collaboratrice administrative
Section des espaces verts	Elise Currat	Apprentie horticultrice
Section des forêts	Loïc Bosson	Apprenti forestier-bûcheron
Service des curatelles	Bastien Bourguet	Collaborateur administratif
Service des écoles	Jennifer Colliard	Maîtresse de sports
Service du feu	Claude Jaquet	Commandant du feu
Service de la police locale	Sylvain Tercier	Agent de surveillance

DÉPARTS

Administration	Brigitte Liard	Cheffe du service ressources humaines
Urbanisme	Frédéric Castella Eric Pichonnaz	Chef du service intendance et inspectorat Chef du département urbanisme
Technique	Patrick Leva	Collaborateur technique
Centre d'entretien	Ernest Niederberger	Auxiliaire
Police locale	Joseph Messina	Agent de surveillance

DÉPARTS À LA RETRAITE

Finances	Jean-Pierre Racca	Chef du service facturation, impôts et contentieux
Urbanisme	Gilles Villos	Collaborateur administratif
Section des espaces verts	François Charlet	Ouvrier spécialisé (jardins)

ANCIENNETÉ

35 ans	Jean-Paul Dey	Ouvrier spécialisé au centre d'entretien
35 ans	Catherine Doutaz	Secrétaire-réceptionniste au département administration
35 ans	Jean-Marc Morand	Secrétaire général, chef du département administration
25 ans	Mireille Niquille	Agente AVS au département administration
25 ans	Cécile Richli	Collaboratrice administrative au Musée gruérien

FINS D'APPRENTISSAGE

Administration	Marie Raboud	Apprentie employée de commerce
Section des espaces verts	Mégane Niquille	Apprentie horticulteur-floriculteur
Section des forêts	Vincent Bosson	Apprenti forestier-bûcheron

DÉCÈS

Service des curatelles	René Descloux	Collaborateur administratif
------------------------	---------------	-----------------------------

FOCUS 2017

Votations

Les citoyens ont été convoqués trois fois pour des votations en 2017 :

Le 12 février 2017, 4'515 votants sur 11'188 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 40,2 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

3'015 OUI 1'449 NON

Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)

2'642 OUI 1'690 NON

Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III

1'628 OUI 2'695 NON

Le 21 mai 2017, 3'916 votants sur 11'189 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 35 %, se sont prononcés en votations cantonale et fédérale sur les objets suivants :

Loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels

1'787 OUI 1'900 NON

Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie

2'605 OUI 1'248 NON

Le 24 septembre 2017, 4'624 votants sur 11'224 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 41,2 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)

4'017 OUI 487 NON

Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

2'614 OUI 1'916 NON

Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

2'472 OUI 2'057 NON

FOCUS 2017

Aperçu de la construction

Police des constructions

La Police des constructions a traité durant l'année 2017 environ 340 dossiers de construction. Parmi ces dossiers, on compte entre autres :

- 103 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux)
- 105 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux)
- 41 annonces d'installation de panneaux solaires pour un total de 3'304 m²
- 52 demandes d'autorisation pour la pose de panneaux réclames temporaires

Les dossiers de demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire sont répartis selon les types d'objets suivants :

- 16 dossiers concernent des maisons individuelles isolées ou mitoyennes
- 45 dossiers concernent des immeubles locatifs ou en PPE
- 18 dossiers concernent des bâtiments administratifs, commerciaux, industriels, des hôtels et restaurants, foyers, etc.
- 6 dossiers concernent des fabriques, usines et ateliers
- 3 dossiers concernent des écoles, des bâtiments à but culturel ou sont liés à l'éducation
- 1 dossier concerne une installation sportive (place de jeux)
- 15 dossiers concernent des projets d'installations d'eau, de chauffage à distance (CAD), de multiser-vices, de communication, d'installations d'ordures ménagères, de routes, de places et d'installations de communication
- 1 dossier concerne une construction agricole

Le Service de la Police des constructions a également analysé 47 dossiers en consultation et 23 demandes préalables. Il a également été consulté dans le cadre d'études de faisabilité et de préavis de verbaux privés selon l'article 53 du ReLATeC (Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions).

Les tâches du Service de la Police des constructions sont aussi nombreuses que variées. En sus du traitement des demandes susmentionnées, la Police des constructions veille également :

- à la délivrance des permis d'occuper (environ 75 visites et rapports)
- à transmettre les préavis techniques pour les modifications des patentes
- à la salubrité des logements et locaux
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des logements et bâtiments
- au suivi administratif et au contrôle des constructions
- au respect du Plan d'aménagement local et du Règlement communal d'urbanisme
- au suivi des citernes privées
- à la mise en place de directives communales pour l'affichage d'enseignes et de réclames

En 2017, le Service a également participé à la mise en place de l'application FRIAC du canton de Fribourg pour le traitement des demandes de permis de construire. La Ville de Bulle participe au projet comme « commune pilote ».

Au terme de l'année 2017, la Ville de Bulle compte 77 bâtiments en projet regroupant 600 logements ; 31 bâtiments sont en cours de construction offrant à futur 560 logements.

1

Rapport sur les comptes

18 | 40

Résultat	page 18
Administration	page 23
Foires et marchés, domaine public, divers	page 24
Service des curatelles	page 24
Service du feu	page 24
Enseignement et formation	page 25
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 25
Culture, sports et loisirs	page 26
Santé	page 28
Affaires sociales	page 28
Transports et communications	page 29
Approvisionnement en eau	page 30
Épuration des eaux	page 30
Gestion des déchets	page 31
Aménagement du territoire	page 31
Forêts	page 31
Impôts	page 32
Finances	page 35
Immeubles du patrimoine financier	page 35
Autres postes	page 36
Amortissements supplémentaires	page 37
Compte des investissements	page 39
Bilan	page 39

1. Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 2'421'580.83**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 334'550.--. L'amélioration est de Fr. 2'756'130.83. Nous avons pu procéder à des amortissements supplémentaires de Fr. 4'898'189.25, dont Fr. 776'654.-- provenant du bénéfice sur ventes de terrains et Fr. 60'000.-- suite à une dissolution de réserve.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 112'686'650.-- de charges, avant amortissements supplémentaires, versement aux réserves et imputations internes. Les comptes 2017 enregistrent un total de Fr. 111'497'319.49.

La diminution des charges est de Fr. 1'189'330.51 (1,1 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales nettement supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 112'564'500.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves, imputations internes et bénéfice sur ventes de terrains. Les comptes 2017 enregistrent un total de Fr. 118'630'249.84.

L'augmentation des produits est de Fr. 6'065'749.84 (5,4 %).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>		<u>Différences</u>
Dépenses de fonctionnement				
Structures d'accueil petite enfance	830'000.—	687'431.80	—	142'568.20
Déneigement, sans imputations internes	273'000.—	390'382.40	+	117'382.40
Trafic régional, part aux dépenses cant.	1'978'500.—	1'664'994.—	—	313'506.—
Aménagement du territoire, honoraires	110'000.—	456'860.15	+	346'860.15
Pertes sur débiteurs – impôts	600'000.—	462'965.90	—	137'034.10
Amortissements obligatoires	4'821'900.—	4'336'882.75	—	485'017.25
Recettes de fonctionnement				
Produit des amendes – police locale	820'000.—	655'410.—	—	164'590.—
Produit net de la gestion des eaux	163'000.—	292'615.—	+	129'615.—
Impôt revenu/fortune pers. physiques	45'100'000.—	45'327'477.30	+	227'477.30
Impôt à la source	3'300'000.—	3'840'219.23	+	540'219.23
Impôt bénéfice/capital pers. morales	9'600'000.—	13'519'085.—	+	3'919'085.—
Impôt sur les gains immobiliers	1'200'000.—	1'588'879.50	+	388'879.50
Impôt sur mutations immobilières	2'600'000.—	2'909'724.75	+	309'724.75
Impôt sur successions et donations	100'000.—	219'102.85	+	119'102.85
Impôt sur les prestations en capital	550'000.—	1'239'951.90	+	689'951.90
Contribution immobilière	7'100'000.—	7'369'516.22	+	269'516.22
Dividende Gruyère Energie SA	896'900.—	458'033.40	—	438'866.60
Institut Ste-Croix – loyers	232'000.—	16'500.—	—	215'500.—

Endettement

La dette brute s'élève à **Fr. 132'872'173.--** selon le bilan au 31.12.2017 (Fr. 127'054'824.-- au 31.12.2016).

- **La dette brute par habitant** (population légale: 22'523 habitants au 31.12.2016) est de **Fr. 5'899.--** à fin 2017 (Fr. 5'778.-- à fin 2016).

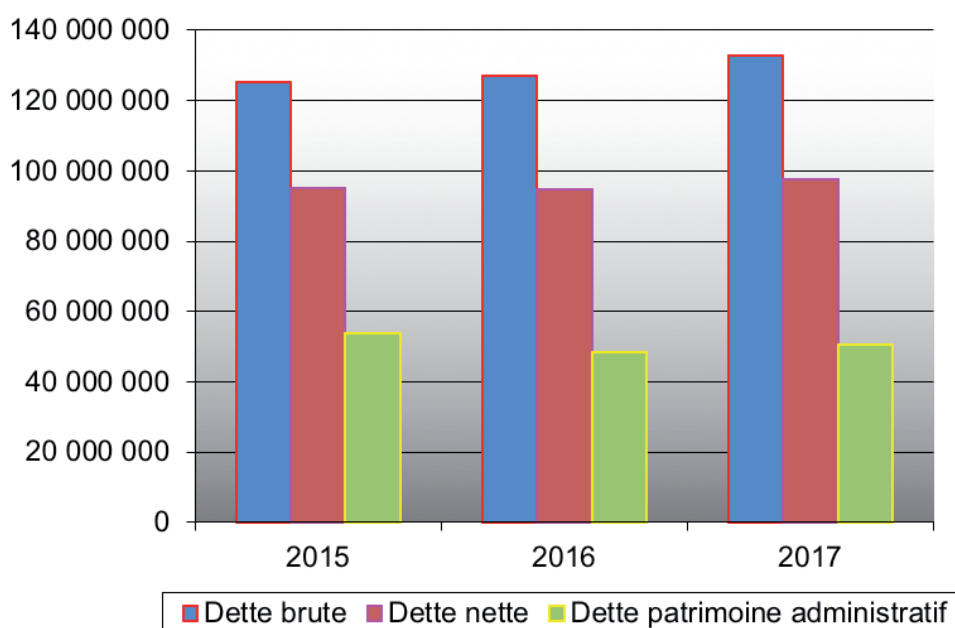
La dette nette (capitaux déduits) s'élève à **Fr. 97'721'739.--** au 31.12.2017 (Fr. 94'827'706.-- à fin 2016).

- **La dette nette par habitant** est de **Fr. 4'339.--** à fin 2017 (Fr. 4'312.-- à fin 2016).

La dette nette du patrimoine administratif (patrimoine financier déduit) s'élève à **Fr. 50'707'864.--** selon le bilan au 31.12.2017 (Fr. 48'593'950.-- à fin 2016).

- **La dette nette du patrimoine administratif par habitant** est de **Fr. 2'251.--** à fin 2017 (Fr.2'210.-- à fin 2016).

Evolution de l'endettement



Evolution du résultat et du cash-flow

	<u>Comptes 2017</u>	<u>Comptes 2016</u>	<u>Comptes 2015</u>
Recettes de fonctionnement	134'281'056.79	134'264'565.00	134'223'926.84
- Dépenses de fonctionnement	131'859'475.96	128'958'862.60	133'425'488.98
= BÉNÉFICE - DÉFICIT	2'421'580.83	5'305'702.40	798'437.86
+ Amortissements obligatoires	4'336'882.75	4'320'232.52	5'163'932.95
+ Amortissements supplémentaires	4'898'189.25	5'014'239.00	7'320'138.05
+ Amortissements supplémentaires (épuration)	0.00	0.00	1'992'934.33
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)	1'921'500.00	2'040'300.00	2'545'000.00
+ Attributions aux réserves	371'184.67	338'345.45	54'005.05
- Prélèvements sur réserves	1'702'870.40	1'882'789.45	4'039'706.60
= CASH-FLOW	12'246'467.10	15'136'029.92	13'834'741.64

Indicateurs financiers

Nous vous indiquons, ci-après, les principaux indicateurs financiers définis par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Ces indicateurs permettent une analyse de la synthèse des comptes communaux.

	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
1 Degré d'autofinancement (autofinancement en pour-cent de l'investissement net) Pour déterminer la part des investissements de l'année financée par les moyens propres > 100 % <i>très bien (haute conjoncture)</i> 80 % - 100 % <i>bien</i> 60 % - 80 % <i>satisfaisant (à court terme)</i>	31.07 %	177.33 %	228.34 %	97.07 %	72.37 %	121.24 %
2 Capacité d'autofinancement (autofinancement en pour-cent des revenus de fonctionnement) Pour renseigner sur la capacité financière de la commune. Plus elle est importante et plus les possibilités de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements et d'en supporter les coûts induits augmentent > 20 % <i>bon</i> 10 % - 20 % <i>moyen</i> < 10 % <i>mauvais</i>	7.10 %	10.76 %	16.65 %	12.27 %	8.29 %	11.01 %
3 Quotité de la charge des intérêts (intérêts nets en pour-cent des revenus de fonctionnement) Elle indique quelle part des revenus la commune consacre au paiement des intérêts nets 0 % - 4 % <i>bon</i> 4 % - 9 % <i>suffisant</i> > 9 % <i>mauvais</i>	0.87 %	0.60 %	0.27 %	0.27 %	0.17 %	0.44 %
4 Quotité de la charge financière (intérêts + amortissements en pour-cent des revenus) Elle indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune < 5 % <i>charge faible</i> 5 % - 15 % <i>charge acceptable</i> > 15 % <i>charge forte</i>	4.65 %	5.70 %	4.33 %	3.48 %	3.30 %	4.29 %
5 Dette brute par rapport aux revenus (dette brute en pour-cent des revenus de fonctionnement) Elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement < 50 % <i>très bon</i> 50 % - 100 % <i>bon</i> 100 % - 150 % <i>moyen</i> 150 % - 200 % <i>mauvais</i> > 200 % <i>critique</i>	122.71 %	118.37 %	107.98 %	106.42 %	111.28 %	113.35 %
6 Quotité d'investissement (investissements bruts en pour-cent des dépenses consolidées) Elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Elle fournit certes une information utile sur l'activité d'investissement, mais doit, comme le degré d'autofinancement, être observée sur plusieurs années car elle peut fluctuer beaucoup d'une année à l'autre < 10 % <i>effort d'investissement faible</i> 10 % - 20 % <i>effort d'investissement moyen</i> 20 % - 30 % <i>effort d'investissement élevé</i> > 30 % <i>effort d'investissement très élevé</i>	21.50 %	10.98 %	14.06 %	13.65 %	12.00 %	14.44 %

	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
7 Endettement net par habitant	3'506	3'226	2'508	2'210	2'251	2'740
(patrimoine financier moins les engagements, divisé par la population)						
Il indique le niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant. La qualité de l'indicateur implique bien entendu une évaluation correcte de ce patrimoine et notamment des biens immobiliers qui en font partie						
< 1'000 faible						
1'001 - 2'500 moyen						
2'501 - 5'000 important						
> 5'000 très important						
1'832 moyenne des communes FR à fin 2016						

Amortissements obligatoires

Véhicules du Centre de renfort	Fr.	62'500.—
Bâtiments scolaires	Fr.	1'071'600.—
Extension de la Bibliothèque publique	Fr.	90'000.—
Piscine	Fr.	30'000.—
Foyers pour personnes âgées	Fr.	760'900.—
Rues, places et trottoirs	Fr.	506'000.—
Places de stationnement vélos	Fr.	23'000.—
Aménagement d'arrêts de bus	Fr.	45'500.—
Approvisionnement en eau	Fr.	1'115'027.—
Epuration des eaux	Fr.	23'055.75
Assainissement de décharges	Fr.	15'400.—
Bâtiments du patrimoine financier	Fr.	593'900.—
	Fr.	4'336'882.75

Mouvement des réserves

	Budget	Comptes
<u>Attributions</u>		
Réserve pour le service du feu	Fr. 53'300.—	Fr. 308'854.52
Fonds d'embellissement	Fr. 0.—	Fr. 62'330.15
Fonds pour épuration des eaux	Fr. 2'545'000.—	Fr. 0.—
	Fr. 2'598'300.—	Fr. 371'184.67

Dissolutions

Fonds pour construction abris PC	Fr.	41'400.—	Fr.	41'917.80
Fonds d'embellissement pour musée	Fr.	5'000.—	Fr.	5'000.—
Fonds d'embellissement	Fr.	46'600.—	Fr.	47'570.85
Fonds pour entretien mesures écologiques	Fr.	257'000.—	Fr.	255'495.05
Fonds pour entretien des routes	Fr.	170'000.—	Fr.	170'000.—
Réserve pour travaux routiers et trafic	Fr.	0.—	Fr.	145'138.70
Fonds aménagement places de parc	Fr.	0.—	Fr.	71'806.—
Approvisionnement en eau	Fr.	1'092'400.—	Fr.	965'942.—
Epuration des eaux	Fr.	623'500.—	Fr.	0.—
Fonds des forêts	Fr.	150'000.—	Fr.	0.—
	Fr.	2'385'900.—	Fr.	1'702'870.40

Compte de fonctionnement

En préambule, il faut rappeler qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par nos services et vice versa.

La masse salariale, déduction faite des traitements des foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 15'176'866.--, soit Fr. 141'833.-- de moins que prévu au budget (– 0,93 %).

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 48'004'009.--, soit Fr. 248'191.-- de moins que prévu au budget. Elles représentent le **40,4% des charges**, imputations internes déduites.

2. Administration**Dépenses****020.301.00** Traitement du personnel

Suite à des absences pour cause de maladie, accident ou maternité, du personnel temporaire a été engagé. Les prestations d'assurances (020.436.20) se montent à Fr. 37'997.70.

020.304.00 Cotisations aux caisses de prévoyance

Une attribution au fonds LPP de Fr. 40'000.-- a été effectuée, afin de reconstituer ce fonds qui permet de prendre à charge des cotisations non prévues au budget. L'attribution totale est de Fr. 100'000.--, dont Fr. 30'000.-- à charge du 029.304.00 et Fr. 30'000.-- à charge du 622.304.00.

020.315.00 Maintenance informatique

Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions. L'augmentation du parc informatique explique ce dépassement.

020.317.00 Frais de réceptions et délégations

Ce compte enregistre les frais de réceptions, l'accueil des jeunes citoyens, les cadeaux aux nonagénaires et les frais de repas lors des scrutins électoraux. La ville de Bulle a eu l'honneur d'accueillir M. Alain Berset, Président de la Confédération. A cette occasion, un apéritif a été offert à la population.

020.365.00 Subventions et dons divers

Les principales subventions ont concerné le Comptoir gruérien, Fr. 105'000.--, l'arrivée d'étape du Tour de Romandie, Fr. 45'300.--, la fête du 1^{er} Août, Fr. 19'393.--, la Bénichon, Fr. 9'603.--, le Carnaval des enfants, Fr. 9'000.--, le Salon des Goûts et Terroirs, Fr. 15'000.--, le Salon suisse des artisans, Fr. 10'000.--, le Salon Bulle de Santé, Fr. 5'000.--, les marchés folkloriques, Fr. 6'000.--, les marchés de Noël, Fr. 7'000.--, le Slow Up, Fr. 5'215.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 5'500.--.

029.309.00 Autres charges du personnel

Un mandat a été octroyé pour la réorganisation du département urbanisme.

3. Foires et marchés, domaine public, divers

Recettes

101.434.01 Location du domaine public

Terrasses	Fr.	35'457.—
Emplacements pour commerces	Fr.	9'412.50
Caissettes à journaux	Fr.	4'700.—
Taxis	Fr.	3'600.—
Location de places	Fr.	7'240.—
Empiétements et divers	Fr.	33'134.20

4. Service des curatelles

Nous nous permettons de vous renvoyer au rapport relatif au fonctionnement de ce service, pages 66 à 71.

5. Service du feu

Le service du feu est intervenu 243 fois en 2017, soit 49 de plus qu'en 2016, pour un total de 4'206 heures (2'849 en 2016). Quant aux exercices, ils représentent 7'535 heures (7'314 en 2016).

Dépenses140.314.00 Entretien des bâtiments

L'agrandissement des vestiaires était prévu au budget 2016. Les travaux ont été effectués en 2017 pour un coût de Fr. 124'300.--.
L'ECAB a versé une subvention de 30%, soit Fr. 37'300.-- (140.461.00).

140.380.00 Attribution à la réserve

Les comptes du service du feu bouclent avec un bénéfice. Ce montant doit être viré à la réserve qui pourra être utilisée pour des déficits futurs.
Le solde de la réserve est de Fr. 657'535.-- au 31.12.2017.

6. Enseignement et formation

Dépenses210.302.00 Traitements enseignement du sport

Suite à une absence pour cause de maternité, un remplaçant a été engagé. Les prestations d'assurances (210.436.20) se montent à Fr. 37'699.10.

219.313.00 Accueil extrascolaire - charges

Le total des charges pour l'accueil extrascolaire (AES) se monte à Fr. 890'600.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00, 219.399.00 et des charges sociales.
Les produits (219.433.02, 219.460.00 et 219.461.00) s'élèvent à Fr. 546'900.--.
Le tarif est fixé selon un barème qui tient compte du revenu des parents.
Le solde à charge des comptes 2017 est donc de Fr. 343'700.-- (Fr. 297'000.-- en 2016).
Une nette augmentation de la fréquentation a été constatée en 2017.

219.317.00 Camps et manifestations scolaires

Ce compte enregistre notamment les dépenses relatives aux camps et journées à ski, les spectacles, les activités culturelles, les projets d'établissements et la clôture scolaire.

7. Musée gruérien et Bibliothèque publique

Pour le fonctionnement général du Musée et de la Bibliothèque, nous vous prions de prendre connaissance du rapport figurant aux pages 77 à 84.

Les comptes 2017 présentent un excédent de charges de Fr. 1'656'397.--, soit inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'725'600.--.

8. Culture, sports et loisirs

Les rapports du Service de la jeunesse, du Service de la culture et du Service des sports figurent aux pages 49 à 56.

Dépenses

302.362.00 Contribution à l'association CO2

Dans le cadre des mesures d'économies décidées en 2014, la subvention à l'association CO2 de Fr. 14.--/habitant avait été bloquée sur la base de la population légale au 31 décembre 2013.

Il a été décidé de l'augmenter en appliquant la population au 31 décembre 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Il en résulte donc une augmentation de Fr. 16'374.--.

302.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés culturelles

En plus des contributions en faveur des Francomanias, Fr. 140'000.--, l'Opéra des Champs, Fr. 40'000.--, le New Orleans meets Bulle, Fr. 19'000.--, le festival Altitudes, Fr. 20'000.--, Ebullition pour le renouvellement du matériel technique, Fr. 25'000.--, la compagnie Enquête de Vie, Fr. 15'000.--, le Théâtre La Malice, Fr. 10'000.--, les Rencontres de l'Aventure, Fr. 8'000.--, la fête de la musique, Fr. 5'000.--, nous enregistrons plusieurs aides ponctuelles.

330.314.00 Aménagement cheminement et arborisation Combes-Montcalia

Ces travaux sont financés par un prélèvement sur la réserve (330.482.10).

340.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés sportives

Ce compte enregistre les contributions versées en faveur de la Corrida bulloise, Fr. 18'179.--, des ski-clubs pour les camps, Fr. 6'000.--, du club de tennis de table, Fr. 5'000.--, du Grand Prix de la Gruyère de tennis, Fr. 3'500.--, de la BerGiBike, Fr. 2'000.--, des concours hippiques, Fr. 1'000.--, la participation pour l'Urban Training, Fr. 4'134.--, ainsi que plusieurs aides ponctuelles.

342.312.00 Piscine communale – eau et électricité

La piscine a été ouverte du 6 mai au 23 septembre 2017, soit environ un mois de plus. L'heure d'ouverture a été avancée à 7 heures le mercredi et le vendredi matin, au lieu de 8 heures comme c'est le cas les autres jours de la semaine.

Ces mesures ont notamment été prises afin de répondre aux besoins des clubs, privés de l'utilisation de la piscine du CO de la Léchère durant sa rénovation.

L'augmentation de consommation pour le chauffage de l'eau s'explique par des températures de l'air basses le matin au début mai et en septembre.

- 342.314.00 Piscine communale – entretien et rénovation
- Certains travaux n'ont pas été effectués, étant donné qu'un projet de réfection de la piscine est en cours.
- 343.316.00 Salle omnisports – redevance pour utilisation
- Les travaux d'entretien prévus dans notre budget en 2018 ont été effectués et facturés en 2017 par le Collège du Sud.
Les frais sont répartis entre le Collège du Sud, le Centre professionnel et la Ville de Bulle.
- 344.365.00 Patinoire – prise en charge du déficit
- En raison notamment du Comptoir gruérien, l'agenda d'Espace Gruyère occasionnait une importante diminution des jours d'exploitation de la patinoire. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, Espace Gruyère SA et la ville de Bulle ont, comme en 2013, réalisé une patinoire provisoire artificielle couverte de novembre 2017 à février 2018 dans la zone sportive de Bouleyres.
Les comptes enregistrent donc le déficit d'exploitation, Fr. 585'500.--, ainsi que les frais de construction de la patinoire provisoire, Fr. 211'000.--, qui sont répartis sur 2017 et 2018 au prorata des jours d'ouverture.
- 354.365.03 Subvention Ludothèque de la Gruyère
- La Ludothèque a pris possession de ses nouveaux locaux dans le bâtiment de l'Institut Ste-Croix, en février 2017.
Le loyer de Fr. 20'000.--/année est pris en charge par la commune, sous forme de subvention.

Recettes

- 330.469.00 Participations de tiers au fonds d'embellissement
- Lorsqu'une participation au fonds est prévue dans les conditions générales d'une soumission, l'entreprise mandataire affecte 1% de sa facture au fonds d'embellissement.
Afin de satisfaire aux exigences comptables du Service des communes, ces participations sont comptabilisées dans ce compte, puis virées au bilan par le compte 330.382.00.
- 342.434.00 Entrées de la piscine
- La présente saison a enregistré 56'374 passages, contre 49'139 en 2016 et 55'758 en 2015.

9. Santé

Dépenses

410.352.00 Participation aux frais financiers des homes

La commune de domicile du résidant avant l'entrée dans un home doit prendre à sa charge les frais financiers (intérêts et amortissement de la dette de construction). En 2017, nous avons payé les montants suivants :

- Foyer de Bouleyres	Fr.	738'517.50
- Maison bourgeoisiale	Fr.	367'614.45
- Homes extérieurs	Fr.	703'124.—

Dès 2018, les frais financiers des homes seront pris en charge par un pot commun au niveau du district, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS).

La clé de répartition statutaire du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) sera appliquée, soit 25 % selon la population légale et 75 % selon la population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

460.351.10 Service dentaire, soins

Les traitements dispensés aux enfants par le service dentaire scolaire sont facturés aux communes qui les refacturent aux parents, déduction faite d'un éventuel droit aux subventions.

Dès 2017, les traitements orthodontiques sont facturés directement par le service cantonal, ce qui explique la différence par rapport au budget.

On constate donc également une diminution des produits (460.433.10).

10. Affaires sociales

Dépenses

541.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

Selon la loi sur la petite enfance, les subventions suivantes ont été versées aux crèches :

- Les Lutins, Bulle	Fr.	131'969.60
- Chemins de l'Enfance, La Tour-de-Trême	Fr.	90'514.—
- Tartine et Chocolat, Bulle	Fr.	94'562.90
- Lagiraf.ch, Bulle	Fr.	182'313.10
- Cap Canaille, Bulle	Fr.	34'252.60
- A Petits Pas, Broc	Fr.	11'869.80
- Les Galopins, Marsens	Fr.	10'306.10
- Roséchoux, Vaulruz	Fr.	15'152.90

Dès 2017, la crèche Les Lutins a revu ses tarifs et la commune verse les subventions selon le revenu des parents, alors qu'auparavant elle versait un forfait annuel de CHF 240'000.--.

541.365.02 Subventions Accueil familial de jour

Une révision des tarifs et une augmentation de la fréquentation expliquent l'augmentation de ce poste.

570 Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des foyers communaux pour personnes âgées, nous vous prions de vous référer au rapport que vous trouvez aux pages 58 à 64.

Les foyers tiennent une comptabilité indépendante selon le plan comptable des hôpitaux H+ qui est intégrée, en fin d'année, dans les comptes de la commune.

580.366.00 Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre les cotisations AVS pour indigents, Fr. 99'396.--, les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 14'298.--, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 34'900.--.

Un remboursement de Fr. 28'550.-- a été effectué par la caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents (580.436.00).

585.301.00 Intégration - traitements

Dès le 1^{er} octobre 2017, la ville a engagé une déléguée à l'intégration.

591.365.00 Financement de projets à caractère humanitaire

En plus des Fr. 5'000.-- versés annuellement à Fribourg-Solidaire, une contribution de Fr. 5'000.-- a été décidée pour les manifestations du Bicentenaire de la fondation Nova Friburgo.

11. Transports et communications

Dépenses620.314.10 Aménagement zones 20 et 30

La commune avait reçu en 1996 une subvention dans le cadre de l'ordonnance sur la protection de l'air de Fr. 788'057.-- qui a été portée en réserve.

Cette réserve, dont le solde s'élève à Fr. 389'072.-- à fin 2017, est utilisée pour une partie de la réalisation des zones 20 et 30 (620.482.00).

622.313.92 L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules utilisés par les services
622.313.93 communaux sont assurés par le Centre d'entretien. Leur utilisation est refacturée
622.390.92 dans les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.
622.390.93

650.351.00 Trafic régional – participation aux dépenses cantonales

L'article 41a de la loi du 20 septembre 1994 sur les transports précise que les communes participent pour 45 % aux indemnités d'exploitations octroyées par le canton au titre de trafic régional. La part communale est répartie entre les communes pour 20 % en fonction du chiffre de la population dite légale et pour 80 % en fonction de ce chiffre pondéré par leur offre de transports.

Le montant communiqué par l'Etat pour le budget est estimé, avant négociation des offres avec les entreprises de transport et avant détermination de la participation financière de l'Office fédéral des transports.

651.352.00 Participation aux dépenses de Mobul

Le dépassement par rapport au budget s'explique notamment par des travaux nécessaires aux arrêts de la gare de Bulle et de l'HFR à Riaz. Pour le passage des bus au ¼ d'heure, dès le 10 décembre 2017, des arrêts provisoires ont été aménagés au Verdel et au Chalamala pour le passage de la ligne dans cette zone.

12. Approvisionnement en eau

La gestion par Gruyère Energie SA des infrastructures liées à l'eau potable s'est soldée par un produit net de Fr. 292'615.--. Le budget prévoyait un produit net de Fr. 163'000.--.

Un amortissement de Fr. 1'115'027.--, correspondant à la valeur de remplacement des infrastructures, a été comptabilisé.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, nous nous permettons de vous renvoyer au rapport établi par Gruyère Energie SA figurant aux pages 73 à 75.

13. Epuration des eaux

Le taux de couverture des charges est de 100 %. Les amortissements obligatoires correspondent à l'amortissement de la dette qui existait lors de l'introduction du nouveau règlement communal au 1^{er} janvier 2013. Ils sont financés par les taxes de raccordement. Etant donné que ces taxes sont en diminution, l'amortissement est également en baisse.

Dépenses

710.314.00 Entretien des canalisations

Une provision de Fr. 60'000.-- avait été constituée sur les comptes 2016. Les frais 2017 sont inférieurs, ce qui explique le solde négatif.

710.314.01 Curage des canalisations

Les curages ont été exécutés principalement par le centre d'entretien avec le camion appartenant à la ville. Ces travaux sont imputés par les imputations internes (710.390.01).

710.331.00 Amortissements selon valeur de remplacement

Un fonds doit être constitué pour le renouvellement des installations d'évacuation et d'épuration des eaux. Le montant était prévu au budget sous la rubrique 710.380.10. Ce montant est porté en amortissements, tant qu'il reste des valeurs à amortir au bilan.

14. Gestion des déchets

Les charges 2017 sont couvertes par les produits et taxes à plus de 100 %, ce qui est une première pour la ville de Bulle. Les raisons principales sont une baisse du tonnage des déchets ménagers, ainsi qu'une diminution des taxes et des prestations pour le ramassage. De plus, les rentrées financières sur la valorisation des déchets ont été supérieures.

15. Aménagement du territoire

Dépenses**790.318.00 Honoraires**

Certains honoraires ont été facturés à la fin des projets qui peuvent durer plusieurs années (révision du PAL, MEP), ce qui explique le dépassement du budget. Une partie des frais pour des PAD ou MEP sera refacturée aux propriétaires privés pour un total d'env. Fr. 82'000.--.

16. Forêts

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 106'183.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 200'900.--, en tenant compte du non-prélèvement sur le fonds des forêts.

Dépenses**810.318.00 Frais de débardage**

Etant le maître d'œuvre pour le programme d'intervention (PI) « Versant amont du Pâquier », il y a eu plus de prestations d'entreprises pour les coupes de bois avec débardage au tracteur ou par câble grue.

Recettes**810.434.00 Travaux forestiers pour des tiers**

La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 27'669.-- (23,96 % de l'excédent de charges).

810.435.00 Ventes de bois de service

Voici la statistique des ventes de bois de service de ces dernières années :

	2014	2015	2016	2017
Quantité	5'694 m ³	6'956 m ³	3'773 m ³	6'158 m ³
Prix moyen	Fr. 92.-	Fr. 77.60	Fr. 83.60	Fr. 81.40

Le surplus de vente de bois de service provient en partie d'env. 600 m³ du PI « Versant amont du Pâquier ».

810.461.00 Subventions cantonales

Les subventions octroyées pour la zone de biodiversité de la vallée de la Trême se sont élevées à Fr. 50'398.-- et celles pour le PI « Versant amont du Pâquier » à Fr. 30'000.--.

Un montant de Fr. 40'290.-- nous est versé pour l'accueil du public en forêts de Bouleyres (fonction sociale).

Le solde correspond aux subventions pour les soins aux jeunes peuplements, les dégâts aux forêts et la remise en état des chemins.

810.482.00 Prélèvement sur le fonds des forêts

Compte tenu du résultat global des comptes, le Conseil communal a décidé de renoncer au prélèvement sur le fonds des forêts, qui présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2017.

17. Impôts

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit de la commission de 2% facturée par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts, principalement l'impôt sur les mutations immobilières et sur les successions et donations.

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Ce montant varie fortement d'une année à l'autre.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Dans les comptes 2017, nous enregistrons les montants suivants :

- Impôts 2017	Fr.	42'500'000.—
- Impôts 2016	Fr.	842'960.45
- Impôts 2015	Fr.	1'228'272.35
- Antérieurs	Fr.	756'244.50

Nous indiquons, ci-dessous, la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2016 des personnes physiques, état au 22 février 2018 :

Statistique des revenus imposables pour 2016							
Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
0	-	3'500	1'877	14.48	897'882	25'685.85	0.08
3'501	-	10'000	877	6.77	5'828'682	88'251.40	0.27
10'001	-	20'000	1'147	8.85	17'044'334	426'002.15	1.29
20'001	-	30'000	1'133	8.74	28'496'447	937'879.75	2.84
30'001	-	40'000	1'439	11.10	50'780'176	2'048'075.60	6.19
40'001	-	50'000	1'418	10.94	63'767'608	3'015'393.15	9.12
50'001	-	60'000	1'263	9.74	69'224'155	3'512'525.30	10.62
60'001	-	70'000	938	7.24	60'697'171	3'202'805.75	9.68
70'001	-	80'000	718	5.54	53'704'056	2'862'420.40	8.65
80'001	-	90'000	536	4.13	45'484'794	2'500'503.95	7.56
90'001	-	100'000	351	2.71	33'306'714	1'883'792.95	5.70
100'001	-	150'000	842	6.50	100'099'675	5'923'914.15	17.91
150'001	-	99'999'999	424	3.27	114'227'282	6'649'624.70	20.10
			12'963	100.00	643'558'976	33'076'875.10	100.00

900.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Un solde de Fr. 2'236'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2015 et de Fr. 2'739'000.-- pour les impôts 2016.

Pour 2017, l'impôt a été estimé à Fr. 6'000'000.--.

La différence par rapport au budget provient du solde des impôts 2015 et de l'augmentation importante des impôts 2016. Cet impôt est difficile à prévoir, notamment pour l'estimation des revenus de l'année en cours ; en effet, plusieurs éléments non maîtrisables peuvent influencer le bénéfice des sociétés.

900.401.10 Impôt sur le capital des personnes morales

L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2017 a été arrêtée à Fr. 2'000'000.--.
Le solde correspond aux taxations 2016 et antérieures.

901.403.00 Impôt sur les gains immobiliers

L'impôt communal est perçu au taux de 60% de celui prélevé par le canton.
On constate une forte diminution par rapport aux comptes 2016.

901.404.00 Impôt sur les mutations

L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5% du prix d'achat.
Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qu'il faut estimer de manière prudente lors de l'établissement du budget et qui peut varier fortement selon les années.

902.406.10 Impôt sur spectacles, divertissements, etc.

Les taxes sur spectacles et divertissements se décomposent de la façon suivante :

- cinémas	Fr.	70'769.95
- dancings	Fr.	59'892.05
- comptoir gruérien	Fr.	70'827.90
- les Francomanias	Fr.	7'943.20
- Highway festival	Fr.	38'985.60
- Salon des Goûts et Terroirs	Fr.	19'419.30
- autres manifestations à Espace Gruyère	Fr.	8'087.85
- cirques	Fr.	12'711.40
- concerts et manifestations culturelles diverses	Fr.	74'149.45
- manifestations sportives et divers	Fr.	11'304.45
- lotos	Fr.	3'400.—
	Fr.	377'491.15

903.436.10 Récupération sur actes de défaut de biens (ADB)

La commune a mandaté une société de recouvrement dès le début 2016 pour l'encaissement des actes de défaut de biens. D'autre part, des montants importants ont été versés par le Service cantonal des contributions pour des ADB avant 2007.

18. Finances

Dépenses

940.321.00 Intérêts des comptes courants

Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants, nous avons pu conclure des emprunts à court terme, de 1 à 6 mois, à taux négatif. Le produit est comptabilisé sous le compte 940.421.00.

940.322, Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 1'560'200.--, en diminution de Fr. 60'300.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,41 %.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre notamment les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à GESA. Les intérêts sont fixés selon le taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Ce taux est de 3 % sur 1 million et de 1 % sur le solde, dès 2015, soit Fr. 200'771.--.

940.422.10 Dividende Gruyère Energie SA

Les comptes 2017 enregistrent le dividende relatif à l'exercice 2016, de 6 %. Le budget prévoyait un dividende de 11,75 %.

19. Immeubles du patrimoine financier

Dépenses

94205.314.00 Entretien et rénovation – Usine de Charmey

La commune de Val-de-Charmey a facturé la charge de préférence qui est fixée à 70 % de la taxe unique de raccordement au réseau public de distribution d'eau potable, l'article concerné n'étant pas raccordé au réseau d'eau.

94208.314.00 Entretien et rénovation – ferme de la Tioleire

Un montant de Fr. 70'000.-- était prévu pour la réfection d'une partie de la toiture du rural. Il a été décidé de déconstruire les bâtiments.

94209.314.00 Entretien et rénovation - Chalet du Rio Berthoud

La conduite d'eau a été réparée depuis le captage. Une provision de Fr. 5'000.-- avait été constituée. Le coût est de Fr. 13'700.--.

94218.314.00 Entretien et rénovation – Hôtel de Ville La Tour-de-Trême

Divers travaux ont été nécessaires suite au changement de locataire, soit la remise en état des installations électriques, Fr. 3'500.-- et la remise en état des installations sanitaires, Fr. 2'300.--. Les honoraires et frais pour la mise en location se sont élevés à Fr. 4'100.--.

Recettes94229.423.00 Locations - Institut Sainte-Croix

La Résidence du Marché a été ouverte le 1^{er} février 2017 avec la présence d'un seul locataire. Après trois mois de fonctionnement, l'Association a revu le prix des frais hôteliers, permettant ainsi à toutes les personnes intéressées de rejoindre la structure, la rente octroyée par les prestations complémentaires couvrant la différence manquante. A partir du 1^{er} mai, l'occupation n'a fait que de s'améliorer, si bien qu'à fin 2017 20 appartements sur 27 étaient occupés, par 22 personnes. En mai 2018, tous les appartements seront loués. Le manque de recettes a fait que ce 1^{er} exercice a bouclé par un déficit important, à charge de l'Association, malgré le fait que le Conseil communal ait décidé, après examen de la situation financière, de renoncer à l'encaissement des loyers pour 2017.

Le loyer de la Ludothèque, soit Fr. 16'500.-- pour 2017, est pris en charge par la commune (voir remarque sous compte 354.365.03).

20. Autres postes

Dépenses990.318.00 Procédures judiciaires

Il s'agit des honoraires d'avocats dans le cadre de différentes procédures ou avis de droit.

990.319.00 Dépenses non spécifiées

Il s'agit des honoraires pour l'état des lieux du commerce bullois.

21. Amortissements supplémentaires

991.332.00 Amortissements supplémentaires

Au vu du bon résultat des comptes 2017, le Conseil communal a décidé de procéder aux amortissements supplémentaires suivants :

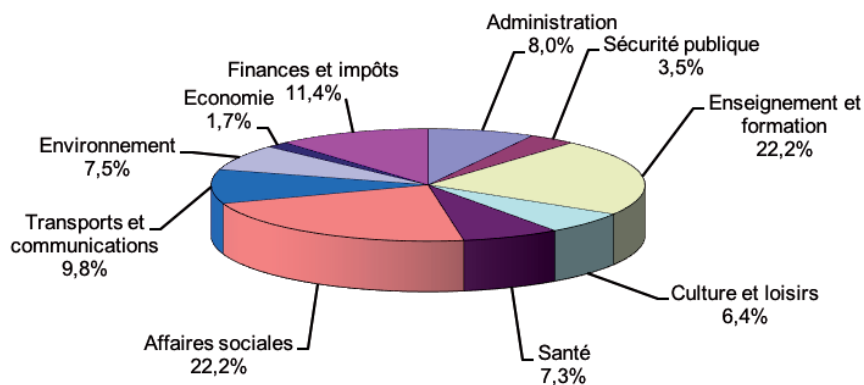
- Téléphonie - passage VOIP (solde)	Fr.	252'893.55
- Véhicules du centre d'entretien (solde)	Fr.	158'761.30
- Réaménagement Centre La Tour-de-Trême (solde)	Fr.	1'172'767.85
- Création salles de classes sur vestiaires FC (solde)	Fr.	1'387'112.55
- Réaménagement zone sportive, terrains synthétiques	Fr.	1'000'000.—
- Label « Bulle, cité des goûts et terroirs »	Fr.	90'000.—
	Fr.	4'061'535.25

Les ventes de terrains dégagent un bénéfice comptable de Fr. 776'654.-- (compte 993.424.00), ce qui a permis la réalisation d'amortissements supplémentaires, à savoir :

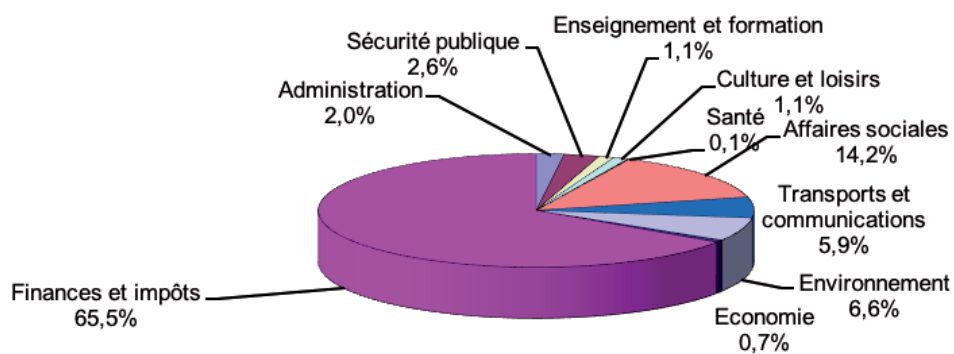
- Achat de terrains (terrain CO2, vestiaires FC)	Fr.	128'440.—
- Travaux lotissement la Léchère	Fr.	238'149.15
- Ecole de la Condémine	Fr.	410'064.85
	Fr.	776'654.—

Une réserve de Fr. 60'000.-- pour des travaux routiers a été dissoute (992.482.00). Elle a permis un amortissement supplémentaire sur le réaménagement de la rue de la Condémine.

PART DES DICASTERES AUX DEPENSES 2017



PART DES DICASTERES AUX RECETTES 2017



22. Compte des investissements

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Les dépenses se sont élevées à Fr. 14'932'030.20, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 20'911'000.--.

L'avancement des travaux étant tributaire de beaucoup de facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Nous rappelons que le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel nous mentionnons les tranches de crédits que nous prévoyons engager. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 10 % de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

L'état des investissements en cours figure dans le fascicule des comptes, sous la rubrique investissements.

En conclusion, nous relevons que toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2017.

23. Bilan

La liste des engagements hors bilan, notamment la part de la Ville de Bulle aux dettes des associations intercommunales, figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants :

Mesures d'accompagnement H189	Fr.	882'431.90
Rue de la Condémine, secteur écoles	Fr.	760'502.65
Rue de l'Ancien-Comté, secteur Nord	Fr.	2'139'011.40
Stationnement deux-roues	Fr.	157'072.30
Aménagement arrêts de bus	Fr.	240'177.80
Route de l'Intyamon, tronçon Sud	Fr.	972'784.05
Chemin Belle-Luce	Fr.	4'820.85
Rues de Gruyères, Saint-Denis, Condémine ouest	Fr.	3'919'150.15
Liaisons de mobilité douce	Fr.	1'496'244.—
Assainissement de passages à niveau	Fr.	770'795.45
Décharge de l'Arenéy – assainissement	Fr.	413'498.15
Voie de mobilité douce – R. Moulin/R. Ardieu	Fr.	409'601.40
Mesures PA3 et avants-projets Vision 2030	Fr.	316'382.75
Rue des Agges, réaménagement	Fr.	27'590.80

143.1 Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants :

Agrandissement bibliothèque	Fr.	165'976.50
Rénovation bâtiment rue du Marché 28	Fr.	1'809'000.—
Ecoles de la Condémine	Fr.	16'893'646.15
Bâtiments scolaires La Tour-de-Trême	Fr.	8'714'675.35
Rénovation vestiaires/sanitaires salles gym Tilleul	Fr.	2'882'316.65
Ecole de Dardens	Fr.	4'539'123.15
Rénovation bâtiment Rue du Marché 16	Fr.	133'170.20

146.1 Véhicules, machines, mobilier, informatique

Les divers véhicules, machines et installations techniques sont en totalité amortis et figurent dans le bilan pour Fr. 1.--.

Le seul investissement restant est l'objet suivant :

Véhicules du centre de renfort	Fr.	229'423.35
--------------------------------	-----	------------

PASSIFS.22 Dettes à moyen et long terme

Un emprunt de Fr. 3'575'000.-- est arrivé à échéance en 2017. Deux emprunts ont été contractés pour un montant total de Fr. 10'000'000.-- à des taux attractifs, soit 0,70 % sur 12 ans et 0,875 % sur 15 ans.

Afin de diversifier notre endettement, une part est reconduite à court terme, à des taux d'intérêts négatifs.

233.3 Fonds des colonies de vacances

Le fonds des colonies de vacances a été diminué des prélèvements faits en relation avec les activités culturelles et sportives diverses (passeport vacances, camps), Fr. 11'185.--, et les manifestations scolaires, Fr. 15'000.--.

290 Fortune

La fortune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 2'421'580.83 et se monte donc à Fr. 16'352'210.84 au 31 décembre 2017.

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	42	séances ordinaires
Commission technique	38	séances ordinaires
Commission administrative	37	séances ordinaires
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Commission scolaire	1	séance
Commissions des constructions scolaires	7	séances
Commissions diverses écoles primaires (bibliothèque scolaire et commission culturelle)	11	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	3	séances
Comité et commission de placements de la Caisse de pensions	6	séances
Commission culturelle	7	séances
Commission des sports	3	séances
Commission financière	1	séance
Conseil général	3	séances
Bureau du Conseil général	3	séances
Commission d'aménagement	7	séances
Commission des naturalisations	15	séances
Commission jeunesse et famille	5	séances
Commission Mobul	8	séances
Commission ORCOC - Trême	3	séances
Commission de bâtisse transformation bâtiment Sainte-Croix	3	séances
Commission de bâtisse Centranim	3	séances
Commission Bulle Sympa	4	séances

Commission Bull'Bouge	2 séances
Commission communication	3 séances
Commission vélos	4 séances
Commission santé et sécurité	3 séances

Le Conseil général, issu des élections du 28 février 2016, était composé, au 31 décembre 2017, de :

Parti libéral-radical	15 élus, dont 3 femmes
Parti socialiste	15 élus, dont 7 femmes
Parti démocrate-chrétien	8 élus, dont 3 femmes
Parti vert'libéral	1 élu
Union démocratique du centre	8 élus, dont 1 femme
Les Verts	3 élus, dont 1 femme

Au cours de l'année 2017, les mutations suivantes ont été enregistrées :

M. Nicolas Demierre a été remplacé par M^{me} Carole Fritschi, M. Placide Meyer a été remplacé par M. François Chardonnens.

Le Législatif communal a tenu trois séances. Voici les principaux objets traités :

Séance du 29 mai 2017 (48 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation du dépassement de crédit de Fr. 502'000.-- relatif aux travaux d'assainissement en matière de protection incendie et de mise aux normes de la sonorisation de la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle ;
- approbation des comptes, bilan et rapport de gestion 2016 ;
- acceptation du nouveau règlement général de police ;
- acceptation du règlement sur les terrasses des établissements publics ;
- acceptation de la révision du règlement sur la détention et l'imposition des chiens ;
- acceptation de l'adoption de la révision du règlement du Conseil général ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition de M^{me} Marie-Christine Baechler, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant la création d'une Commission seniors ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de MM. Erwan Keravec et Grégoire Kubski, au nom du groupe PS-Les Verts, pour la sécurité des cyclistes ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M. Baptiste Pasquier, au nom du groupe PDC-PVL, demandant un concept réaliste à long terme du centre-ville élargi ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M^{me} Camille Lavalette, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant le ramassage des déchets organiques de décembre à avril ;
- élection de M. Sébastien Bossel à la présidence pour l'année à venir ;
- élection de M^{me} Anne-Luce Pernet-Baeriswyl à la vice-présidence pour l'année à venir ;

- élection de M. Sebastian Despond et de M^{me} Emma Neuhaus à la Commission jeunesse et famille.

Séance du 9 octobre 2017 (46 présents), les objets suivants ont été traités :

- élection d'un scrutateur du groupe PLR ;
- élection d'un membre du groupe PS-Les Verts de la Commission des naturalisations ;
- élection d'un scrutateur suppléant du groupe PDC-PVL.

Séance du 18 décembre 2017 (47 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation de la vente à TPF Infra SA à Fribourg d'une parcelle de 6'333 m², à détacher de l'article RF 3310 ;
- présentation du plan financier 2018 - 2022 ;
- approbation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2018 ;
- acceptation de la révision de l'article 12 du règlement sur la détention et l'imposition des chiens ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Philippe Dupasquier, au nom du groupe PLR, intitulé « Réaménagement des WC publics du bâtiment de l'Hôtel de Ville » ;
- élection d'un membre de la Commission des naturalisations.

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Extension des zones industrielles, en particulier réalisation du Plan d'aménagement de détail (PAD) Prila-Combes Sud et mise en zone de Planchy Sud
- Développement des zones du Terraillet et de la Pâla (PAD)
- Gestion du trafic en ville de Bulle, projet Vision 2030
- Travaux d'infrastructure et réaménagement de la route de Riaz, de la rue du Château-d'En-Bas, de la route de la Pâla, de la rue de Vevey et de la rue des Agges
- Assainissement des canalisations eau usée/eau claire quartier de la Perrausa
- Etude en vue de la réalisation d'un EMS régional en remplacement de la Maison bourgeoise
- Construction de l'école de Dardens
- Réfection du bâtiment des sports de l'école primaire de la Condémine
- Futures constructions scolaires et développement de l'accueil extrascolaire
- Réalisation du parking du tennis
- Etude d'un parking souterrain au centre-ville

- Etude pour la rénovation de la piscine communale en plein air
- Infrastructures sportives, principalement le Centre sportif régional
- Réalisation du concept « Pour une ville verte » (Jardins de la Cité - jardins de Sainte-Croix)
- Réalisation de la voie de mobilité douce de la gare vers la zone industrielle de Planchy
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Transformation et rénovation du bâtiment du Centranim
- Transformation et agrandissement du bâtiment ex-PostFinance
- Développement de la zone de la nouvelle gare
- Examen d'une commune unique en Gruyère
- Professionnalisation du Conseil communal

Ventes de terrains

- à M^{me} Rita Schuwey, à M. Manuel Francisco Rocha Campos et à M^{me} Maria José Craveiro Oliveira Campos, de la parcelle n° 6419, située à la rue de l'Ancien-Comté, soit une surface totale de 119 m², pour le prix de Fr. 20'000.-- ;
- à Gruyère Energie SA, de la parcelle n° 7387, située à la rue de l'Industrie, soit une surface de 23 m², pour le prix de Fr. 1'150.-- ;
- à Cas-Art Immobilier Sàrl, de la parcelle n° 7477, située au chemin de la Colline 18, soit une surface de 24 m², pour le prix de Fr. 3'600.--.

Achats de terrains

- à l'Association des communes de la Gruyère pour l'école du cycle d'orientation, de la parcelle n° 7456, située à la route de la Ronclina 4, soit une surface de 988 m², pour le prix de Fr. 128'440.-- ;
- à l'Etat de Fribourg, de la parcelle n° 2393, située à la rue de Dardens, rue de la Léchère, soit une surface de 351 m², pour le prix de Fr. 245'700.-- .

Echanges de terrains

- avec Projectim SA, qui cède 48 m² de la parcelle n° 2045, située à la rue de Dardens, et qui accepte 224 m² de la parcelle n° 2470, située à la rue de Dardens. Il en résulte une soulte de Fr. 193'600.-- en faveur de la Ville de Bulle ;
- avec M. Michel Romanens, qui cède 1'396 m² de la parcelle n° 7535, située au chemin des Citards, et qui accepte 561 m² de la parcelle n° 727, située au chemin des Citards. Il en résulte une soulte de Fr. 26'237.-- en faveur de M. Michel Romanens.

4

Service de la jeunesse

49 | 52

Événements et projets

page 49

Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle

page 51

Travail social hors murs

page 52

Culture

53 | 54

Service de la culture

page 53

Sports

55 | 56

Service des sports

page 55

Introduction

Le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle (SJB) compte trois axes de travail : l'animation socioculturelle (Centranim), le travail social hors murs ainsi que les événements et projets. En 2017, le SJB a maintenu et même développé son offre et son soutien pour les enfants et les jeunes. Il a diversifié ses activités, notamment en occupant de manière plus importante les espaces publics, comme le parc du Cabalet durant le mois de juin.

Le SJB compte un chef de service, une collaboratrice administrative, deux travailleurs sociaux hors murs, un responsable du secteur ados (La-Bulle), une responsable du secteur enfants (Pré-en-Bulle), une chargée de projets, une éducatrice en cours d'emploi et plusieurs apprenants (apprenti-e-s et stagiaires).

En septembre 2017, le SJB a provisoirement déménagé ses locaux au château de Bulle afin de permettre les travaux de rénovation et de mise en conformité du bâtiment de la rue du Marché.

1. Événements et projets

Les événements et projets du SJB revêtent un caractère ludique, social, préventif et culturel. Ces critères se mélangent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

La 8^e Nuit du Jeu

Sous l'emblème du lynx et des jeux géants, la Nuit du Jeu 2017 a conquis plus de 400 personnes tout au long de la soirée du 21 janvier. Grâce aux partenaires habituels que sont la Ludothèque de Bulle, le magasin de jeux Dzuyi, les clubs de jeu « La Vache qui joue », la « Bulle de Crystal » et le « Groupe Centor », cette soirée connaît, année après année, un énorme succès.

Camaval

Le SJB a proposé des grimages à l'Hôtel de Ville avant le cortège et le moins que l'on puisse écrire, c'est que petits et grands ont répondu présent ! En 2018, davantage de grimeurs seront sollicités afin de répondre aux attentes de tout un chacun.

La Chasse aux J'œufs de Pâques

Le Musée gruérien, le parc du Cabalet et les douves du château ont accueilli la Chasse aux J'œufs de Pâques 2017. Malgré une météo très capricieuse, environ 250 personnes se sont déplacées pour la chasse ainsi que pour les énigmes et l'activité de bricolage proposées dans le musée.

Coup de balai

Fort du succès de 2016, le SJB a renouvelé l'opération Coup de balai en faisant appel aux écoles primaires de la ville ainsi qu'à quelques classes du collège. Au final, le vendredi après-midi 23 juin, ce sont près de 1'500 écoliers et étudiants qui ont redonné un coup de neuf aux chemins d'école, aux cours de récréation et aux différents espaces publics de la ville.

Cabal'été

Accueillant les visiteurs sous une tonnelle, le Cabal'été a trouvé son rythme de croisière et sera renouvelé. Lors de cette édition 2017, l'activité hors murs a connu une mutation importante. Située au parc du Cabalet durant trois semaines, la présence du SJB a également été renforcée par la présence d'installations dans le parc et la participation du secteur Pré-en-Bulle à l'animation. A l'avenir, cette formule devrait être maintenue avec la poursuite des collaborations initiées avec le Musée gruérien et la ludothèque.

Fête de la musique

Le comité organisateur dont fait partie le SJB (présidence, finances, secrétariat et festivités) a vécu une édition 2017 de tous les records : affluence (environ 4'000 personnes), météo magnifique et diversité de concerts. Les stands de nourriture des communautés étrangères ont contenté les papilles des visiteurs, alors que les musiciens (pour la plupart locaux) ont ravi le public.

La Bulle professionnelle

Inaugurée en 2015, la Bulle professionnelle, soutenue par la Fondation Jacobs, compte trois axes de travail : une permanence-emploi, un atelier F3 et les speedworkings.

Ouverte le mardi et le mercredi soir pour les 14-25 ans, la permanence-emploi n'a pas désemploi. Les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage en constituent les principaux bénéficiaires.

En novembre, le SJB a tenu deux sessions F3 pour les CO de Bulle et de La Tour-de-Trême : 16 jeunes ont profité durant trois jours des techniques de recherche d'apprentissage et de travail sur les compétences et les savoirs.

Finalement, deux speedworkings ont eu lieu en novembre également, permettant à 37 jeunes de rencontrer des patrons et responsables de recrutement sous la forme d'entretien rapide, avec le soutien de la Fédération patronale et économique.

Atelier bougies

En 2017, l'atelier bougies a accueilli un nombre de classes primaires quasi semblable à l'année précédente : 31 classes sont venues confectionner des bougies artisanales. Les ouvertures publiques se sont faites plus timides cette année malgré le caractère intimiste du caveau du château utilisé pour l'occasion.

Promotion civique

Dans le cadre de la soirée d'accueil des nouveaux citoyens organisée par le Conseil communal, le SJB met sur pied un rallye des promotions civiques. Plusieurs stands permettent aux jeunes de 18 ans de se tester au travers de quizz musicaux et de culture générale et de vérifier leurs connaissances des élus communaux. La soirée se termine par un repas avec les autorités.

2. Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle

Du sport, du bricolage, de la musique ou encore de la cuisine, voilà quelques exemples de ce à quoi les activités Pré-en-Bulle du mercredi après-midi ressemblaient cette année. Les enfants de 6 à 10 ans ont pu varier les plaisirs avec toutes sortes d'animations tout au long des deux programmes proposés durant l'année.

L'arrivée du SJB dans les locaux du château de Bulle a suscité de la curiosité et de la fierté chez les habitués. Cette année, une quinzaine d'enfants en moyenne ont pris part aux mercredis après-midi. Grâce à des collaborations nouvelles, des activités telles qu'une promenade avec des chiens, du jardinage en ville, des initiations au unihockey et à la danse contemporaine ou encore une sensibilisation à l'écologie ont pu être proposées. De plus, les fidèles coopérations continuent et ont donc permis de passer du temps au Foyer de Bouleyres, de visiter le Musée gruérien ou encore de pratiquer le yoga. Pour la sortie surprise, Liebherr a gentiment ouvert ses portes pour une visite complète et ludique. En fin d'année, les enfants ont même eu l'honneur de recevoir Saint-Nicolas au château.

Durant la première semaine des vacances d'été, des journées à thème ont été organisées dans les locaux du Centranim. Entre 6 h 30 et 18 h 30, du sport, des activités créatrices, des ateliers culinaires et musicaux ont fait vivre le bâtiment quelques jours de plus que d'habitude puisqu'il avait été décidé que le camp estival dans un chalet ne se ferait plus.

La-Bulle

Par le maintien d'une permanence du mardi au samedi, La-Bulle offre un temps d'accueil important à l'intention des adolescents. Servant d'espace de mise en lien, la permanence permet ensuite aux jeunes d'être mobilisés sur d'autres activités du SJB, à l'exemple de la Bulle professionnelle ou d'activités spécifiques du secteur ados comme les ateliers du Centranim, les Croc ados, les Bulle de miss, les soirées Fiesta, les Tournois ou encore les sorties.

Cette année 2017 présente toutefois quelques particularités :

- Si le printemps et l'été ont enregistré une fréquentation composée de jeunes âgés de 15 à 18 ans, un renouvellement du public a eu lieu dès la reprise scolaire avec la présence de nombreux enfants âgés entre 10 et 13 ans. Ce rajeunissement s'est accompagné d'un accroissement des demandes liées à des activités spécifiques comme les Croc ados, les Bulle de miss et autres sorties. Il a aussi permis de créer un nouveau groupe, Bulle J, dont le but est de s'engager sur deux ans pour des projets utiles à la collectivité et de partager des sorties dans un esprit ludique et convivial.
- Les soirées Fiesta, nouvellement mises sur pied dès la fin 2016, rencontrent un joli succès. En effet, l'organisation de soirées thématiques qui présentent un caractère unique semble plaire particulièrement aux jeunes, y compris aux plus âgés. Toutefois, les discos d'été organisées dans ce cadre n'ont pas trouvé leur public. Ces dernières ne seront d'ailleurs pas reconduites lors des prochains programmes.

Développement d'une offre complémentaire en coopération avec « Soup-y-rail »

Suite aux constats dressés par le secteur travail social hors murs fin 2014, des permanences pour les 15-20 ans avaient été mises en place en 2015. En septembre 2016, les objectifs de cette activité avaient également été revus. A cette même période, un groupe de travail destiné à repenser les collaborations entre les secteurs de La-Bulle et du travail social hors murs a été mis sur pied. Il en résulte la volonté d'offrir un point de chute davantage identifiable à l'intention des jeunes présents parfois à proximité de la gare. Après un contact avec l'association « Soup-y-rail » qui exploite un vieux wagon CFF, quelques

accueils ont été mis sur pied et le succès a tout de suite été au rendez-vous. Qu'il s'agisse de partager une soupe, une crêpe ou un thé, le nouvel espace a permis d'entrer en relation avec des adolescents jusqu'ici inconnus du SJB. Par son côté convivial et sécurisant, « Soup-y-rail » a aussi permis à certains jeunes de davantage se confier que lors de rencontres au sein de l'espace public.

Les activités spécifiques passées à la loupe

Ces dernières années, les programmes d'activités ont connu de nombreux changements. La fin 2017 a été l'occasion de dresser un bilan des deux dernières années. Il en ressort une fréquentation stable et, dans l'ensemble, les activités sont plutôt bien appréciées. Toutefois, suite à cette évaluation, le SJB a décidé d'être plus souple en matière de promotion des sorties et des objectifs qui en sont attendus. De nombreuses activités comme les Croc ados, les Bulle de miss ou encore les soirées Fiesta seront maintenues. Les soirées discos d'été, en revanche, seront abandonnées. Enfin, cette évaluation a aussi été l'occasion de constater que les soirées Entre-potes et les Tournois plaisent davantage aux plus jeunes et peuvent être des activités adaptées afin d'inciter les enfants de 10 ans à passer du secteur enfants à celui des adolescents.

3. Travail social hors murs

L'accent a été mis en 2017 sur le travail social de rue à la gare de Bulle. Mais que font les travailleurs sociaux hors murs dans ce lieu ? Pourquoi ce temps passé avec les jeunes et les adultes qui les entourent ?

Au travers des permanences de rue, le travailleur social hors murs (TSHM) entre en contact avec les jeunes bien sûr, mais également avec les adultes : commerçants, usagers, passants ou employés des TPF. En discutant, un lien de confiance est créé, basé sur la libre adhésion et la confidentialité. Dès lors, de nombreuses demandes émergent, auxquelles les TSHM répondent de manière différenciée. Une des façons d'y répondre consiste en un accompagnement socio-éducatif : certains soucis des jeunes (perte de place d'apprentissage, chagrin d'amour, conflit avec les parents) sont alors abordés et résolus. Une année après l'arrivée d'une deuxième TSHM (M^{me} Alexandra Cotting, qui est venue rejoindre M. Joël Schneider), le nombre d'accompagnements a logiquement doublé.

Des idées de projets émergent également des différentes rencontres, comme ce fut le cas avec le « T'es en gare ? », qui a réuni, le 20 décembre, plus de 200 personnes dans un esprit de convivialité et de partage à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce genre d'action permet non seulement de créer des liens constructifs, mais aussi de changer les représentations des uns et des autres. Le regard sur les jeunes peut changer lorsque ces derniers servent un thé et des biscuits avec le sourire... Et les relais dans la presse ont renvoyé une bonne image au grand public.

Comme indiqué ci-dessus, la collaboration avec Soup-y-Rail (wagon aménagé du quai 9) a également rencontré un immense succès auprès des jeunes. Dès lors, tout comme le « T'es en gare ? », cette action sera renouvelée en 2018.

Au final, ce travail est rendu possible en considérant le réseau qui se concrétise par des rencontres régulières avec les différents acteurs présents à la gare : TPF, Police cantonale, jeunes et moins jeunes... Il est important de trouver le temps nécessaire au dialogue afin de trouver, ensemble, les solutions les plus adaptées.

Service de la culture

Le Service de la culture de la Ville de Bulle, par l'entremise de sa Coordination culturelle, offre conseils et soutien aux différents acteurs culturels (artistes et créateurs, programmeurs, sociétés locales, organisateurs de manifestations, institutions culturelles) ainsi qu'à la population (plus particulièrement les jeunes, migrants, handicapés, personnes âgées, etc.) intéressée par l'offre existante sur le territoire communal. Par son action, il favorise la création de synergies entre acteurs culturels, une amélioration de la communication entre les différents protagonistes de la scène culturelle bulloise, la définition d'une politique culturelle propice à soutenir les activités de création, de production, de diffusion présentes au sein de la commune et l'accès de tous à la culture.

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec le Musée gruérien, les Archives communales ainsi que les autres services communaux liés à la jeunesse, à l'intégration, au sport ou encore au tourisme. Il veille également à entretenir des rapports réguliers avec le Service culturel du Canton de Fribourg et les différents organes de soutien à la création et à la diffusion.

En 2017, le Service de la culture a continué à œuvrer sur plusieurs chantiers tels que :

- la mise sur pied d'un agenda culturel communal qui s'est concrétisée par le développement du site www.bulledeculture.ch ;
- la création de lignes directrices en matière de politique culturelle communale. Dans cette optique, une première directive à l'intention des écoles de formation artistique a été validée par le Conseil communal l'automne dernier ;
- la réalisation d'un inventaire des besoins, ressources et infrastructures culturelles existantes sur le territoire communal ;
- le renforcement de ses relations avec les acteurs culturels communaux, cantonaux et fédéraux.

Bulle de Culture

Déjà dessinée en 2016, la mise en ligne d'un agenda culturel communal a permis d'offrir aux acteurs culturels bullois la possibilité d'y inscrire leurs événements et d'y être informés des manifestations à venir afin d'éviter tout chevauchement de dates. Actuellement limitée au territoire communal, la plateforme pourrait être étendue en 2018 à l'ensemble de la Gruyère. Afin de faciliter l'inscription de dates au sein de l'agenda, les diffuseurs réguliers de l'offre culturelle bulloise bénéficient d'accès sécurisés afin de planifier au mieux la publication de leurs événements. De même, les événements sont aussi diffusés au travers de la page Facebook éponyme et peuvent être mis « à la une » sur la plateforme numérique.

Directives de soutien à l'intention des acteurs culturels

Afin de développer une politique culturelle bulloise cohérente agissant de manière subsidiaire et complémentaire aux soutiens étatiques et fédéraux existants, le Service de la culture œuvre depuis 2016 à une clarification de sa mission et des objectifs qu'il poursuit. A ce titre, ce travail a débouché sur une première Directive de soutien à la formation artistique, validée par l'Exécutif bullois au cours de l'automne 2017. Le Service de la culture va continuer d'œuvrer dans ce sens en 2018 afin de clarifier la politique de soutien culturel menée par la Ville.

Soirée Jeunes Talents

Organisée le 14 octobre dernier à l'Hôtel de Ville de Bulle, la soirée Jeunes Talents 2017 a attiré une centaine de personnes, principalement composées d'amis, de proches et de membres de la famille des jeunes talents. A travers cet événement, il s'agit de valoriser de jeunes musiciens désireux de vivre de leur musique ou présentant une acuité particulière pour les arts de la scène. Pour cette 3^e édition, la musique était une nouvelle fois à l'honneur avec la présence de différents styles musicaux, passant par le jazz, le rap, le rock, la percussion ainsi que la musique électronique.

Réseautage et table ronde des acteurs culturels

Conscient de l'importance de nouer des liens privilégiés avec les acteurs culturels bullois, le Service de la culture a reconduit cette année une table ronde où étaient conviées les sociétés culturelles bulloises. A travers un temps d'échange, il s'agissait de faire connaissance avec les différents responsables de sociétés et de partager leurs préoccupations en matière de renouvellement, de besoins et attentes des avis de la commune ainsi que de synergies possibles.

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers :

- les besoins de la population et des organisations sportives ;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures ;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de plus de Fr. 40'000.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois inscrit. En 2017, ce soutien s'est élevé à Fr. 81'550.--, ce qui représente 1631 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de « La Suisse bouge ».

Il s'agit d'une journée « portes ouvertes » pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations. Plus de 4000 participants et spectateurs étaient présents en 2017, et 47 sociétés sportives ont profité de cette manifestation pour mettre en lumière leur sport.

En 2018, Bull'Bouge se déroulera le 9 juin sur les sites de l'école primaire de La Tour-de-Trême et de la Condémine, à Bulle.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

En 2017, le concept a séduit plus de 80 participants et 4 modules de 6 cours ont été proposés : badminton, zumba, yoga pleine conscience, unihockey.

La prochaine édition de MidiSport se déroulera du 31 octobre 2018 au 29 mai 2019, chaque mercredi de 12 h 10 à 13 h.

Fritime

Destiné aux enfants dès 12 ans, Fritime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h durant la saison hivernale.

Durant la saison 2017, Fritime a réuni plus de 70 jeunes en moyenne par dimanche après-midi. La prochaine saison reprendra le 4 novembre 2018.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18 h 30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2017, 21 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Projet 2018 : mérite sportif

Pour l'année à venir, le Service des sports va principalement se focaliser sur la mise en place d'un prix du mérite, qui sera décerné par la Commission des sports de la Ville de Bulle. Ce prix visera à féliciter un sportif individuel, un sportif en devenir, une équipe et un projet, tout en délivrant un message d'encouragement pour tous les sportifs et clubs de la ville.

5

Foyers communaux

58 | 64

Comité de direction	page 58
Objectifs 2017	page 58
Tarifs 2017	page 58
Détail des journées et taux d'occupation	page 59
Animations	page 59
Indice de satisfaction des résidents	page 59
Personnel	page 60
Comptes d'exploitation	page 61
Projets et perspectives	page 64



1. Comité de direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle a siégé à quatre reprises en 2017 sous la présidence de M^{me} la Conseillère communale Chantal Pythoud. Son activité s'est concentrée principalement sur les aspects suivants :

- suivi des aspects financiers et économiques ainsi que gestion du personnel au moyen de tableaux de bord idoines ;
- analyse des objectifs 2017 et définition des objectifs 2018 ;
- analyse des comptes et budgets ;
- suivi des travaux de l'Association « 4 EMS » pour la rénovation, la construction et la gestion des EMS de Bulle, Gruyères, Humilimont et Sorens.

2. Objectifs 2017

Début 2017, le Comité de direction a posé les objectifs suivants pour l'année :

- **Respect du budget. Pas de dépassement du déficit prévu.**
Le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 102'100.--. Les comptes bouclent sur un excédent de recettes de Fr. 366.--. Objectif atteint.
- **Evolution du document d'évaluation annuelle en impliquant les collaborateurs de tous les services.**
Tous les secteurs ont délégué une personne. Après trois séances plénières, le document était sous toit. Il est utilisé depuis juin 2017. Objectif atteint.
- **Entreprendre une démarche pour localiser la provenance des produits consommables de cuisine.**
Après un début d'analyse au moyen des ressources internes, le constat de la complexité de l'analyse des produits composés a mis un terme à cette démarche. La démarche collective initiée par la faïtière - l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) - en collaboration avec la start-up Beelong a relancé la réflexion. L'obtention d'un label pour la fin 2018 est vivement espérée. Objectif reporté à 2018.

3. Tarifs 2017

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

Les prix des soins et de l'accompagnement sont calculés sur la base de la masse salariale du personnel soignant reconnu par le Service de la prévoyance sociale (SPS) pour dispenser les soins requis par les résidents en fonction de leur catégorie RAI-RUG. Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total d'une journée varie de Fr. 136.80 à Fr. 483.80, y compris le matériel médical et les médicaments.

Ces montants sont répartis de manière progressive entre les différents partenaires à raison de 13 % à 24,15 % pour les caisses maladie et de 0,14 % à 25,71 % pour l'Etat ; le solde, soit de 86,86 % à 50,14 %, est à la charge du résident. Ainsi, le résident peut être amené à payer de Fr. 118,80 à Fr. 242,60 de sa poche.

Pour faire face à ces dépenses mensuelles de Fr. 3'612.-- à Fr. 7'377.-- auxquelles s'ajoutent Fr. 408.-- pour l'assurance maladie de base et Fr. 320.-- pour les besoins personnels, les résidents bénéficient de prestations complémentaires à l'AVS ainsi que de subventions aux frais d'accompagnement. Ces aides

sont calculées par la Caisse cantonale de compensation en tenant compte de la situation économique individuelle basée sur les revenus disponibles et la fortune. Les biens abandonnés à la succession sont également pris en compte dans ces calculs.

Les factures sont individualisées et correspondent à la capacité financière de chaque personne.

4. Détail des journées et taux d'occupation

65 personnes sont sorties des foyers, dont une est allée dans une autre institution ; 64 personnes sont décédées. Le taux de rotation est ainsi de 49,2 %. La durée moyenne de séjour est de 3 ans : 19 personnes sont sorties après un temps de séjour supérieur à 3 ans, 19 personnes avaient séjourné de 1 à 3 ans et 26 personnes ont séjourné moins d'un an. L'accélération des séjours de courte durée constatée ces dernières années se confirme. Le renforcement de la politique de maintien à domicile produit ses pleins effets. Il en résulte un assèchement de la liste d'attente. Il n'est pas rare qu'aucune personne ne soit dans l'attente d'un placement au niveau du district. Par conséquent, le taux d'occupation s'en ressent et pour la première fois en dix ans, avec 47'334 journées de soins facturées, il était inférieur à 99 %.

5. Animations

En plus de la traditionnelle kermesse bisannuelle se tenant en alternance dans un des deux établissements, les animations proposées sont aussi diverses que personnalisées. Elles doivent couvrir une large palette d'intérêts différents. En application du concept Montessori, basé sur la valorisation des aptitudes résiduelles, les animations sont centrées sur la maintenance et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. L'unité de psychogériatrie bénéficie de prestations adaptées aux capacités des personnes.

6. Indice de satisfaction des résidents

L'appréciation de la vie en EMS dépend fortement des premières impressions enregistrées par le résident et son entourage lors de la phase d'intégration. A cet effet, toutes les personnes accueillies reçoivent un questionnaire de satisfaction. Les 48 réponses reçues l'an dernier permettent de comparer les données avec celles de 2016.

	2016	2017
a) Lors de la préparation à l'admission et de l'entrée aux Foyers, comment avez-vous apprécié l'accueil qui vous a été réservé ?	95 %	100 %
b) Pensez-vous avoir été suffisamment informé-e sur l'organisation, les prestations et le fonctionnement des Foyers ?	100 %	98 %
c) La qualité des prestations correspond-elle à vos attentes ?	100 %	100 %
d) Est-ce que les informations et l'aide qui vous ont été proposées pour les démarches administratives vous ont été utiles ?	93 %	98 %
e) Avez-vous l'impression d'avoir été bien intégré-e aux Foyers, vous sentez-vous à l'aise ?	100 %	95 %

Sont comptées dans les réponses satisfaisantes les personnes ayant répondu être satisfaites ou très satisfaites.

7. Personnel

Effectif

Nombre total de collaborateur-trice-s au 31.12.2017 :

- secteur exploitation : 49,8 EPT, soit 70 personnes ;
- secteur soins : 107,05 EPT, soit 146 personnes.

Les apprenti-e-s sont hors effectifs. Dans le secteur des soins et de l'accompagnement, les foyers forment 6 personnes à la profession d'ASSC (assistante en soins et santé communautaire), 3 personnes à celle d'ASA (aide-soignante) et 2 personnes à celle d'ASE (assistant socio-éducatif).

Dans le secteur de l'exploitation, les foyers forment 2 apprenti-e-s cuisinier-ère-s, 1 apprentie gestionnaire en intendance et 1 apprenti agent d'exploitation.

Durant la période d'été, une trentaine de jeunes gens viennent prêter main forte aux effectifs réduits en raison des vacances. Au cours de l'année, les foyers accueillent des stagiaires qui s'intéressent aux différentes professions actives dans l'institution ainsi que des personnes astreintes à des travaux d'intérêt général (TIG), des stagiaires placés par l'ORP ou par l'AI afin d'établir des bilans professionnels et de reprendre contact avec les exigences d'un milieu professionnel.

Satisfaction du personnel

Evolution de l'indice de satisfaction du personnel entre 2016 et 2017

A la suite d'une considérable amélioration (8 points de mieux) de cet indice entre les deux années précédentes, le maintien de ce score était une gageure. Avec 1 point de mieux, la stabilité s'est confirmée.

	Taux de satisfaction 2016 en %	Taux de satisfaction 2017 en %	Variation de l'indice entre 2016 et 2017
a Votre place de travail est	97	94	- 3 %
b Vos activités sont	92	92	= 0 %
c L'autonomie qui vous est laissée est	87	89	+ 2 %
d Les responsabilités données sont	93	88	- 5 %
e Le soutien qu'on vous apporte pour atteindre vos objectifs est	89	88	- 1 %
f La collaboration dans l'équipe est	81	81	= 0 %
g La collaboration avec vos supérieurs directs est	94	92	- 2 %
h La sécurité du travail est	95	95	= 0 %
i Les possibilités de vous former sont	85	88	+ 3 %
j L'organisation de votre secteur est	89	89	= 0 %
k L'organisation dans l'EMS est	90	91	+ 1 %
l L'écoute de vos demandes et préoccupations est	79	82	+ 3 %
m La communication des informations est	72	76	+ 4 %
n L'égalité de traitement dans votre secteur est	83	88	+ 5 %
o Le climat de travail est	87	87	= 0 %
p L'image de l'institution est	97	97	= 0 %
q La collaboration entre les services de l'EMS est	84	77	- 7 %
r Je me sens respecté-e	95	96	+ 1 %
s J'ai le sentiment que mon travail est utile	83	84	+ 1 %
Amélioration du climat de travail de	88	89	+ 1 %

8. Comptes d'exploitation

Le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 102'100.--. Les comptes bouclent sur un excédent de recettes de Fr. 366.--.

Remarque : les foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes. Cette transposition est quelque peu aléatoire et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Recettes570.432.00 Pensions

Budget	Fr.	4'920'000.00
Comptes	Fr.	4'909'422.00

Le taux d'occupation de 0,2 pt inférieur au budget amène cette différence négative.

570.435.00 Recettes de la cafétéria

Budget	Fr.	247'000.00
Comptes	Fr.	216'893.75

La différence de Fr. 30'106.25 provient de la ventilation des repas des personnes venant de l'extérieur qui ont été cumulés dans le compte 570.435.02 « Produits de diverses prestations ».

570.435.01 Produits des repas livrés à l'extérieur

Budget	Fr.	650'000.00
Comptes	Fr.	729'689.25

L'augmentation de Fr. 79'689.25 est due à une croissance constante des repas scolaires qui dépassent de Fr. 107'000.00 le budget et compense une légère diminution des repas à domicile de Fr. 28'000.00 par rapport aux recettes escomptées sur ce poste.

570.435.02 Produits de diverses prestations

Budget	Fr.	477'000.00
Comptes	Fr.	507'194.65

Cf. explications compte 570.435.00

570.451.00 Soins spéciaux

Budget	Fr.	10'343'300.00
Comptes	Fr.	10'835'543.87

Normalement, ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale.

570.452.00 Frais financiers à charge des communes

Budget	Fr.	1'265'000.00
Comptes	Fr.	1'340'942.40

L'adaptation des frais financiers reconnus par la Commission de district des EMS, intervenue après l'établissement du budget, explique cette bonne surprise.

Dépenses570.301.00 Salaires du personnel soignant

Budget	Fr.	8'585'700.00
Comptes	Fr.	8'845'143.45

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidants. Il est par conséquent aléatoire de déterminer précisément la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

570.301.01 Salaires du personnel des autres services

Budget	Fr.	3'584'400.00
Comptes	Fr.	3'712'047.65

Dans les comptes de références H+, le total des salaires et charges sociales de ce secteur est inférieur de Fr. 65'691.32 au budget. La transposition des charges sociales sans distinction de secteur entre le plan comptable usuel et celui des communes engendre la confusion.

570.311.02 Achat de mobilier, machines et véhicules

Budget	Fr.	106'200.00
Comptes	Fr.	31'797.40

La différence provient en majeure partie de l'activation du remplacement des détecteurs incendie de la Maison bourgeoise - Fr. 40'000.00 - et de l'achat d'un véhicule électrique - Fr. 28'000.00.

570.312.00 Chauffage, eau, électricité

Budget	Fr.	246'000.00
Comptes	Fr.	269'255.35

Le rattrapage d'un mode de calcul erroné de la consommation d'énergie est responsable de ce dépassement.

570.313.01 Alimentation

Budget	Fr.	832'000.00
Comptes	Fr.	866'926.25

L'accroissement du nombre de repas vendus à l'extérieur - cf. compte 570.435.01 - entraîne forcément des achats de nourriture supérieurs aux prévisions.

570.314.00 Entretien des bâtiments

Budget	Fr.	86'000.00
Comptes	Fr.	120'025.03

Des amortissements supplémentaires pour Fr. 31'000.00 pour des installations activées au bilan des foyers sont responsables de ce dépassement.

9. Projets et perspectives

Pour l'année 2018, le Comité de direction focalise son intérêt sur les aspects économiques, le climat de travail et les aspects environnementaux. Il a fixé les objectifs suivants :

Respect du budget. Pas de dépassement du déficit prévu.

La stagnation du prix de pension à son niveau de 2013 alors que les charges salariales sont en constante augmentation rend l'équilibre difficile. Jusqu'à présent, cette distorsion a été compensée par l'accroissement des recettes, en grande partie externes. Mais il sera difficile de pouvoir produire encore plus de prestations sans procéder à des ajustements d'effectif.

Améliorer la collaboration interservices dont l'item a connu une baisse de 7 % lors de l'enquête de satisfaction du personnel 2017.

La dégradation de cet indice est le fait de tensions entre le secteur des soins, en tous les cas de certaines équipes, et le secteur cuisine. Les attentes des uns et les moyens des autres engendrent incompréhension et frustration. Les chocs culturels entre secteurs professionnels additionnés à des déficits d'éducation sont créateurs de climats potentiellement explosifs. L'identification précise des sources et responsables de conflits ainsi que la vigilance de tous les responsables devraient permettre de juguler cette dégradation.

Mener à terme la démarche traçabilité des produits.

Le sujet étant d'actualité, les foyers bénéficieront de l'implication de l'AFIPA ainsi que du soutien de la Direction cantonale des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) pour mandater la société Beelong, spécialiste de l'analyse de la provenance des produits. En lui fournissant la totalité des bulletins de livraison un mois par trimestre, les foyers disposeront au terme de l'année d'une bonne photographie de l'origine des consommables.

Cette deuxième année de collaboration avec un nouveau Comité de direction s'est inscrite sous le signe de la consolidation: consolidation des connaissances réciproques et de la confiance. Le soutien de l'autorité pour le maintien d'un excellent niveau d'infrastructure est fortement apprécié. Merci !

6

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

66 | 71

Composition du service	page 66
Exercice comptable 2017	page 67
Statistiques financières	page 67
du compte CPP Service des curatelles	
Statistiques des dossiers de protection	page 68
Commentaires	page 70
Perspectives 2018	page 70
Inspections	page 71
Divers	page 71

1. Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par M^{me} la Conseillère communale Chantal Pythoud.

Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Il peut ainsi se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais offre, dans d'autres situations, un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles n'agit que sur mandat de la Justice de paix et en faveur des personnes domiciliées légalement dans les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel de comptes et d'un rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2017

Chef de service	Christophe Allaman	20 %
Curateurs (gestionnaires de dossiers)	Christophe Allaman	80 %
	Magali Clerc	60 %
	Nicolas Jutzet	100 %
	Roger Niquille	80 %
	Florence Oberson	100 %
	Gérard Romanens	80 %
		500 %
Comptabilité	Sophie Bapst-Zosso	50 %
	Gentridë Huruglica	70 %
	Christine Zimmermann	50 %
	Anne Zosso	50 %
		220 %
Administration	Bastien Bourguet	100 %
	Claire Kolly	50 %
	Patricia Clément	60 %
	Fabienne Dénervaud	80 %
	Catherine Rime	50 %
		340 %
Auxiliaires (déclarations fiscales env. 1 mois)	Bernard Risse	50 %
	Bernard Gapany	50 %
Stagiaire MPC (du 01.08.2017 au 31.07.2018)	Eloïse Francey	100 %

3. Exercice comptable 2017

L'exercice 2017 a été marqué par une diminution de 4 % des charges globales et par une baisse des revenus de 8 % du point de vue comptable par rapport à l'année précédente. Quelques points sont à relever :

Traitement du personnel. La réduction de 4,2 % par rapport à l'exercice comptable précédent est à imputer au décès, au mois de juillet dernier, d'un collaborateur administratif supérieur qui a été remplacé au mois d'août 2017 par le stagiaire MPC qui terminait sa formation.

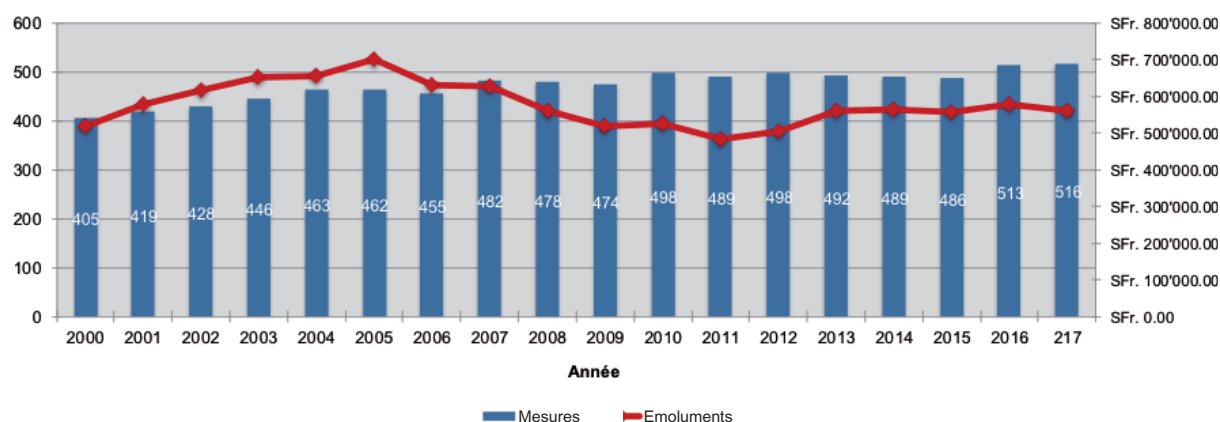
Achats machines et mobilier. La provision de Fr. 6'000.-- a été extournée cette année. Au total, les acquisitions se sont montées à Fr. 10'205.75.

Prestations du centre de conciergerie. Le dépassement de Fr. 1'901.45 par rapport au budget 2017 provient de la nécessité du changement d'une grande partie des néons des bureaux du Service des curatelles qui a été effectué par le Centre d'entretien.

Emoluments de gestion. La légère diminution de 3,2 % par rapport à l'exercice comptable 2016 est due à l'indigence toujours croissante des personnes concernées et au fait que le service doit suivre les barèmes édictés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).

Remboursements d'assurances sociales. Ce montant provient des allocations indemnités maladie en faveur d'un collaborateur.

Evolution du nombre de mesures et de leurs coûts



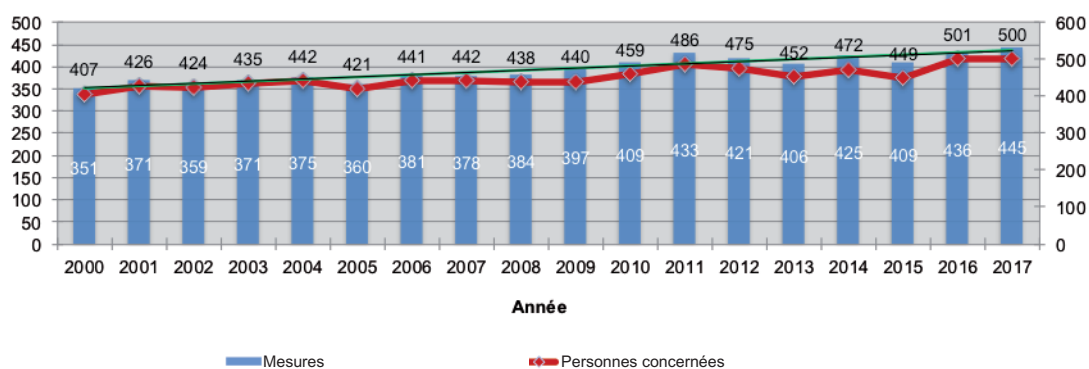
4. Statistiques financières du compte CCP du Service des curatelles

A l'établissement de ce rapport, les chiffres de l'année 2017 n'ont malheureusement pas pu être transmis par PostFinance, mais selon les premières informations reçues, il ressortirait une augmentation de plus de 2,6 % du volume des transactions en francs suisses par rapport à l'année précédente qui se situaient, à titre d'information, à plus de Fr. 41'500'000.--.

5. Statistiques des dossiers de protection

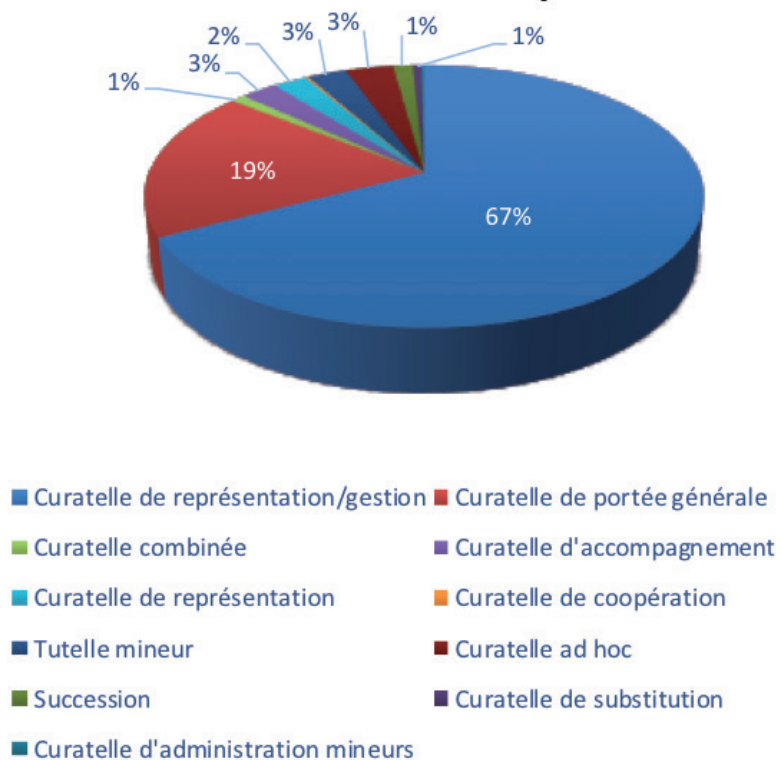
Générales	2016	2017
Total mandats de protection	513	516
Total mandats de protection au 31.12.2017	436	445
Total des personnes concernées	583	583
Total des personnes concernées au 31.12.2017	501	500

Evolution du nombre de mesures et de personnes concernées

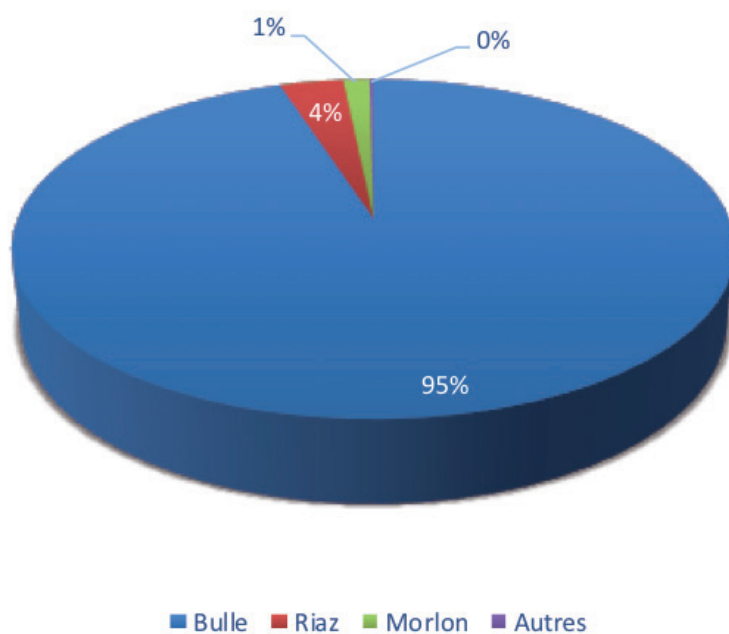


Mouvements	2016	2017
Nouveaux mandats de protection	86	75
Mandats de protection levés en cours d'année, y c. transferts et décès	77	71
Variation du nombre de mandats de protection (nombre de nouveaux mandats moins nombre de mesures levées ou transférées)	+ 9	+ 4

Genre de mesures de protection



Répartition par commune



6. Commentaires

L'année 2017 a été caractérisée par une légère augmentation du nombre de mesures de protection par rapport à l'année précédente, qui avait été une année record. Sont cependant à relever les réductions par rapport à 2016 du nombre de nouvelles mesures de protection (- 12,8 %) et des mesures levées ou transférées durant l'année (- 7,8 %).

Près de la moitié des mandats gérés par le service étaient considérés comme ayant une charge de travail de moyenne à lourde. A titre de comparaison, en 2016, ce nombre s'élevait à 61 %.

Pas moins de 2'202 rendez-vous, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente, ont été planifiés dans le cadre de la gestion des mandats de protection. Ceci représente 7'876 kilomètres (- 8,6 %) parcourus par les curateurs durant l'année, dont 65 % ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les frais de déplacement ont été pris en charge à hauteur de 42 % par les personnes concernées. Le vélo électrique, mis à disposition par la Ville de Bulle, a permis de favoriser la mobilité douce : 185 sorties représentant plus de 420 kilomètres, soit une moyenne de 2,3 kilomètres par sortie.

Courant 2017, 81 personnes concernées ont pu bénéficier de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'315'946.20, ce qui représente une augmentation d'environ 13 % par rapport à l'année précédente. Quant au total annuel des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle, il s'est élevé à plus de Fr. 2'747'000.--.

Au mois de février, l'effectif des curateurs a pu passer de 4,8 à 5 EPT. Ce qui a permis momentanément d'alléger quelque peu la charge de travail importante liée à la prise en charge de nouvelles mesures de protection.

En juillet dernier, le service a malheureusement été confronté au décès soudain de l'un de ses collaborateurs administratifs. Le stagiaire MPC qui terminait sa formation a pu reprendre cette fonction au pied levé, mais une réorganisation importante a dû être entreprise pour le suivi des factures des personnes concernées.

L'évaluation du progiciel KiSS s'est poursuivie durant l'année 2017. Des visites auprès du Service des curatelles de la Ville de Fribourg ont été effectuées dans le courant du premier semestre 2017. Ces rencontres ont permis d'obtenir une meilleure vision de ce nouveau programme informatique et d'affiner le cahier des charges. Au mois d'octobre, le Conseil communal a décidé de porter au budget de fonctionnement l'acquisition du logiciel KiSS 5 de la société Diartis AG pour un montant total de Fr. 83'000.--.

La fin de l'année 2017 a vu la mise en place de l'harmonisation du trafic de paiements en Suisse (normes ISO 20022). L'entreprise T2i a dû rendre le logiciel Citizen compatible et effectuer des modifications nécessaires.

Enfin, une nouvelle stagiaire MPC (maturité professionnelle et commerciale) a commencé son stage pratique d'une année au sein du service, au mois d'août 2017.

7. Perspectives 2018

Le début de l'année 2018 a vu le démarrage du projet KiSS 5 qui a pour but de remplacer le système actuel Citizen de T2i par celui de la société Diartis AG. La mise en production de ce nouveau progiciel est prévue pour la fin de l'année 2018. Elle nécessitera une charge importante de travail liée, entre autres, au passage d'un compte collectif aux comptes individuels pour chaque personne concernée. Dans le courant du deuxième semestre, la comptabilité du service devra faire ouvrir plusieurs centaines de comptes de gestion et d'entretien auprès d'un établissement bancaire ou postal à choisir. A cet effet, il a été prévu dans le cadre de ce projet d'augmenter, durant au maximum trois mois, le temps de travail des quatre collaboratrices administratives de la comptabilité pour un total de 70 %.

Durant cette année, le service verra les remplacements aux mois de mai et juin prochains d'une collaboratrice socio-administrative à 50 % qui part en préretraite et d'un curateur à 100 % qui change d'orientation professionnelle. De plus, une collaboratrice administrative à la comptabilité qui devait quitter ses fonctions en août prochain (contrat de durée déterminée) verra son contrat prolongé jusqu'à la fin de cette année. Sa future remplaçante devrait arriver au début du mois de novembre 2018 afin de pouvoir monter en compétence. A noter encore qu'une nouvelle stagiaire MPC effectuera son stage pratique d'une année au sein du service dès le début du mois d'août prochain.

Enfin, dans le courant de cette année, une « supervision » sera à nouveau mise en place pour les curateurs. Une collaboration avec le Service des curatelles de la Haute-Gruyère permettra de répartir et de réduire les coûts entre les deux entités. Les équipes seront accompagnées durant deux séances par M. Roger Cevey et pourront bénéficier de ses précieux conseils dans certaines situations difficiles.

8. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

9. Divers

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant.

Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers des personnes concernées et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis chaque année à la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère, à Bulle.

1. Introduction

Gruyère Energie SA (GESA) œuvre comme prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle ainsi que pour la société EauSud SA. Ce mandat comprend la planification, la construction, la mise en service et l'exploitation des installations, jusqu'à et y compris la facturation de la consommation à la clientèle finale. Si GESA exécute également des mandats pour d'autres communes, celui confié par la Ville de Bulle est le plus important dans le domaine de l'eau potable.

2. Réseau Ville de Bulle

Travaux

Poursuivant l'objectif de profiter au maximum des synergies possibles, le remplacement de nombreuses conduites s'est poursuivi en parallèle des travaux d'avancement du chauffage à distance et de pose des infrastructures d'eaux claires et usées.

Au-delà de ce renouvellement du réseau, la mise en place de nouvelles conduites destinées à répondre aux besoins croissants liés au développement important de la Ville de Bulle est résumée dans le tableau ci-après. Voici quelques exemples de travaux réalisés en 2017 :

Pose de nouvelles conduites :

- Réservoir de Tronchebellon
- Chemin de la Rochetta - Route de la Ronclina
- Route de Morlon
- Route de Bulle-Bellevue
- Chemin des Combes - Chemin de Longeraye
- Rue de la Léchère

Rénovation/remplacement de conduites :

- Rue de la Léchère 27-33, secteur CO
- Chemin de Montcalia 33-59
- Route de Morlon
- Rue de Vevey 246
- Avenue de la Gare
- Rue des Vanils
- Rue du Moulin - Rue Pierre-Ardieu
- Rue de la Lécheretta 1

Evolution du réseau communal (extension et rénovation)

Nombre d'introductions réalisées en 2017	97
Conduites d'introduction	2089.2 mètres
Conduites de distribution	603.5 mètres
Conduites de transport	731.4 mètres

Exemples de chantiers	Diamètres (mm)	Longueurs (m)
Réservoir de Tronchebello	PVC 315	582,8
Ch. de la Rochetta - Route de la Ronclina	PVC 160	9,3
Route de Morlon	Fte 300	23,1
Route de Bulle-Bellevue	Fte 300	239
Rue de la Léchère 27-33, secteur CO	Fte 100/150	94,9
Ch. des Combes - Ch. de Longeraye	PE 125/160	168,6
Ch. de Montcalia 33-59	PE 125/160	131,5
Route de Morlon	Fte 100/150/300 et PE 160	676
Divers		15,7
TOTAL		1'940.90

Consommation

La consommation de la clientèle du réseau d'eau de Bulle a diminué d'environ 2 % en 2017 pour atteindre un total de 2'156'504 m³.

Inspection du réseau d'eau

Début 2017, les infrastructures de captage, d'adduction et de distribution d'eau potable ont été auditées par l'Inspectorat cantonal de l'eau potable et des eaux de baignade. Rattaché au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), ce dernier a pour vocation de vérifier les mesures prises depuis les inspections précédentes et de s'assurer de l'évolution des documents d'autocontrôle (fonctionnement et organisation). Au cours de cet audit, l'accent a été mis sur la sécurité alimentaire et les installations de la Ville de Bulle ont été considérées comme parfaitement conformes aux normes en vigueur.

Supervision des infrastructures

Un nouveau système de contrôle et de monitoring des infrastructures nécessaire à la distribution d'eau potable a été mis en service en automne 2017. Ce système garantit une surveillance en temps réel du réseau d'eau, permet des interventions à distance, une gestion optimale du service de dépannage (24 h/24) et offre un potentiel important en cas de croissance des infrastructures sous gestion.



Chantier de la route de Morlon

8

Musée gruérien et Bibliothèque publique

77 | 85

Points forts 2017	page 77
Accueil du public	page 77
Activités de la bibliothèque	page 77
Activités du musée	page 79
Personnel de la bibliothèque et du musée	page 82
Infrastructures	page 83
Communication et promotion	page 83
100 ^e du Musée gruérien et de la bibliothèque	page 83
La Commission du musée et de la bibliothèque	page 84
Partenaires	page 84
Remerciements	page 84

1. Points forts 2017

En 2017, le Musée gruérien et la Bibliothèque publique ont accueilli un public provenant en grande majorité de la région proche, de Bulle et du canton. La fréquentation enregistrée a été plus faible que l'année précédente en ce qui concerne les entrées gratuites au musée, en lien avec un moins grand nombre d'événements et d'expositions libres d'accès. Le Comptoir gruérien a permis au musée et à la bibliothèque de présenter un stand d'honneur, fort apprécié par les 135'000 visiteurs de la manifestation. La bibliothèque a participé activement au premier Samedi des bibliothèques fribourgeoises. La Nuit du conte et la Nuit des musées ont également mobilisé un public fidèle. L'ouverture des festivités du 100^e de l'institution a attiré l'attention des médias et du public.

2. Accueil du public

Pendant l'année, 104'000 passages ont été enregistrés à l'entrée du bâtiment. L'intérêt marqué et fidèle des habitants de la région répond aux propositions de la bibliothèque (24 animations), du musée (18 événements) et des Amis du Musée.

A la bibliothèque, le nombre de lecteurs actifs - 4'584 (4'534 en 2016) - est stable et comprend 1'825 élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon. Il faut y ajouter les usagers de la salle de lecture. Les 65 % des lecteurs sont domiciliés à Bulle.

Le musée a accueilli 14'011 visiteurs (18'133 en 2016), dont 24 % d'enfants. Les visiteurs adultes proviennent pour 92 % de Suisse romande, 5 % de Suisse alémanique et seuls 3 % de l'étranger (France). Le musée a assuré 46 visites guidées (42 en 2016) pour 853 participants sur le parcours historique en ville de Bulle et 79 visites dans le musée (79 en 2016), dont 5 en allemand et une en anglais. Tous les quatrièmes dimanches du mois, l'entrée est gratuite.

Une soirée a permis aux personnes arrivant à l'âge de la retraite de prendre connaissance de la bibliothèque et du musée. L'institution a reçu les jeunes de 18 ans, organisé des visites et participé à l'accueil pour les nouveaux habitants.

3. Activités de la bibliothèque

Accueil et prêt

Le total des prêts et prolongations de Bulle s'élève à 133'437 en 2017 (129'469 en 2016). Lec'Tour connaît une légère baisse des prêts avec 9'905 prêts (10'789 en 2016). Le nombre total de prêts est de 143'342 en 2017 (140'267 en 2016).

Les lecteurs disposent de 2'120 livres en langues étrangères et de 400 livres en grands caractères. Le prêt inter-bibliothèque est stable avec 272 ouvrages (272 en 2016), alors que la réponse aux demandes d'autres bibliothèques romandes est en légère hausse (160 demandes, contre 141 en 2016). Les lecteurs ont emprunté 1'217 livres électroniques (871 en 2016). Les fonds patrimoniaux ont été consultés pour environ 200 volumes (241 en 2016).

Les usagers de la bibliothèque

Les habitants de la commune constituent 65 % des usagers. Le lectorat est formé de 38 % d'adultes, 56 % d'enfants (40 % d'élèves) et 6 % d'étudiants.

Bibliothèque scolaire

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a effectué 32 visites animées (42 en 2016) dans la bibliothèque de Bulle et 11 visites animées à Lec'Tour (12 en 2016) pour des classes 1H à 3H du cercle scolaire Bulle-Morlon.

Les rallyes-lectures ont été prêtés 24 fois en 2017 (20 en 2016). Les bibliothécaires ont préparé 161 malles sur des thèmes demandés par les enseignants (133 en 2016). Deux malles fixes ont été créées (sur les thèmes du chocolat et de la ferme, 1H-4H). L'accueil extrascolaire reçoit également des caisses de livres, changées trois fois par année.

Les élèves de 16 classes (6 classes en 2016) de 6H-8H ont cherché et trouvé le trésor. Cette animation organisée en automne a accueilli davantage de classes. Deux nouvelles animations ont été créées : *Passe ton permis* pour apprendre le comportement en bibliothèque (1H) et *Dans tous les coins* pour en découvrir les différents secteurs (3H).

Une soirée facultative pour les nouveaux enseignants du cercle scolaire a accueilli dix personnes à la découverte de la bibliothèque et de ses services. La bibliothèque remercie M. André Schibler, chef du Service des écoles, les responsables d'établissement ainsi que les enseignants membres de la Commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration.

Animations

La bibliothèque a proposé diverses activités pour les enfants : *Né pour lire* pour les tout-petits, les ateliers *Samedi ça te dit ?* et les *Histoires du mercredi* pendant les vacances scolaires. Elle a organisé la Nuit du conte avec des conteuses et les Tréteaux de Chalamala. L'institution a accueilli l'assemblée de l'Association des bibliothèques fribourgeoises et la visite de la bibliothèque d'Yverdon.

Au Comptoir gruérien, les bibliothécaires ont conçu et assuré l'interaction avec le public autour d'un livre géant.

Acquisitions et catalogue

Au total, 2'384 documents ont été achetés (2'374 en 2016), soit 987 pour le secteur jeunesse et 1'397 pour le secteur adulte ; 425 livres ont été acquis pour La Tour-de-Trême (412 en 2016).

En 2017, la bibliothèque comptabilisait 39'137 documents en libre-accès (37'976 en 2016), dont 15'760 pour la jeunesse (15'182 en 2016), 25'852 en magasins (25'207 en 2016) et 246 dans les bureaux (316 en 2016). La bibliothèque a créé 637 notices Virtua (652 en 2016) et a rattaché 1'507 notices existantes (2'112 en 2016) pour Bulle et fait 76 notices et 277 rattachages pour Lec'Tour (423 en 2016). Le désherbage effectué de manière régulière a éliminé 741 livres au secteur adulte (1'108 en 2016) et 351 livres au secteur jeunesse (892 en 2016).

Au fil de l'évolution du dossier, il s'avère que la bibliothèque n'a aucun avantage à rejoindre le nouveau réseau SLPS et ne pourra rester associée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU) dans ce nouveau contexte. Une proposition Rero21 est en préparation pour les bibliothèques non universitaires et une décision devra être prise fin 2018. La mise en réseau avec d'autres bibliothèques fribour-

geoises est en discussion. Le soutien de la BCU a été promis à la bibliothèque de Bulle pour accompagner sa transition technologique vers un nouveau système et assurer la visibilité des fonds patrimoniaux dans le canton.

Réseau des bibliothèques scolaires / Lec'Tour / En Dardens

La bibliothèque scolaire dans le bâtiment en construction En Dardens est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2018. Le crédit pour l'acquisition des collections en 2018 a été accepté par le Conseil général.

Communication et promotion

La bibliothèque communique ses activités par les médias imprimés et électroniques de l'institution et par sa page sur les réseaux sociaux. La communication à l'extérieur de l'institution reste à revoir pour mieux affirmer en ville l'existence d'une bibliothèque publique communale.

4. Activités du musée

Exposition permanente

L'entretien courant permet de maintenir le bon fonctionnement et la qualité de l'exposition permanente. Le Livre de Saint-Nicolas a été refait avec un nouveau système de son et les installations audiovisuelles sur les maquettes de Bulle ont été renouvelées. Les tabourets ont été dotés des coussins manquants.

Expositions temporaires

Le Musée a proposé 5 nouvelles expositions durant l'année :

- *Sensible* - Photographies de Noël Aeby (22 janvier au 6 août 2017, dans l'espace Trésors des collections)
Images de voyages et du canton de Fribourg.
- *Meringue light* - Camille von Deschwanden (11 mars au 13 août 2017)
Le voyage de la meringue-star en photographies et en objets amène à une monumentale dentelle lumineuse et sonore. Couchés sous l'installation, les visiteurs pouvaient enregistrer leurs données physiologiques pour contribuer à une étude.
- *Du relief dans la photographie* (2 septembre 2017 au 15 avril 2018)
L'espace Trésors des collections est consacré à la photographie stéréoscopique, avec plus de 200 vues réalisées dès le milieu du XIX^e siècle par des auteurs fribourgeois en Gruyère, en Suisse romande, à Madagascar et au Japon. *La Gruyère en trois dimensions* a également été présentée au stand du Comptoir gruérien.
- *#tradifri* (23 septembre au 26 novembre 2017)
Les traditions du canton de Fribourg dans l'objectif des photographes.
« Traditions vivantes en images » est un projet réalisé par le Service de la culture du canton de Fribourg et le Musée gruérien dans le cadre de l'initiative « Diversité culturelle dans les régions » de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia.

- *Nova vida* - Brésil-Portugal - 10e Enquête photographique fribourgeoise, Thomas Brasey (16 décembre 2017 au 15 avril 2018)
Sur mandat du Service cantonal de la culture et pour le bicentenaire de Nova Friburgo, la 10e Enquête photographique présente le travail de Thomas Brasey. L'exposition se prolonge par un volet historique sur l'émigration des Suisses vers le Brésil et l'immigration des Portugais en Gruyère, réalisé en collaboration avec le Centre culturel portugais de la Gruyère.

Trois collaboratrices de la bibliothèque ont préparé l'exposition du 100^e *Bien plus qu'une histoire de livres*, inaugurée en janvier 2018.

En vue de l'exposition 2018 *La vie en ville, concours suisse de papiers découpés*, un jury mandaté par l'Association suisse du papier découpé a sélectionné 80 œuvres pour l'exposition et éliminé 40 œuvres qui ont été restituées aux auteurs.

Visites guidées, médiation

Le carnet-agenda *Programme des activités* a été édité deux fois en 2017 (16+23 pages et une brochure intérieure séparable pour les activités pour enfants). En raison de la charge que le programme a pu occasionner pour le personnel, le nombre de manifestations et de conférences a été réduit pour 2017.

Les guides ont assuré 79 visites guidées au musée, dont 5 en allemand et une en anglais, et 46 visites sur le parcours historique en ville, dont 19 pour des classes avec le Rallye en ville organisé pour le CO. Les anniversaires organisés au musée connaissent un début de succès (9 en 2017, contre 3 en 2016).

La Nuit des musées du 11 novembre a été organisée par l'association Musées en Gruyère et à Bulle par les Amis du Musée. Sur le thème *Les musées racontent des histoires*, une vingtaine de témoins ont partagé leur expérience à près de 500 personnes qui ont visité le musée et passé à Ebullition. Les Amis et le musée ont assumé cette organisation avec l'aide de nombreux bénévoles. Les musées de l'association Musées en Gruyère ont compté 6'000 entrées et le bracelet payant donnant accès à la manifestation a été vendu autant que l'année précédente pour financer la promotion.

Le musée, en collaboration avec Patrimoine Gruyère-Veveyse, a organisé les deux Journées du patrimoine (JEP) consacrées aux *Lieux de pouvoir* au centre-ville de Bulle. La visite comportait le musée, le tilleul, les prisons du château de Bulle commentées par le préfet et la découverte de l'Hôtel de Ville; 306 personnes y ont participé.

Le musée a accueilli le public lors d'événements comme la Chasse aux œufs de Pâques, la Fête de la musique ou la remise des attestations de cours de français pour arrivants. L'institution a mis sa salle de conférence à disposition de la Croix-Rouge pour un cours hebdomadaire.

Le musée a préparé deux dossiers pédagogiques sur la visite au musée et sur la migration. Ils ont été acceptés par le Programme Culture & Ecole (programme de sensibilisation et d'accès à la culture pour les élèves de la scolarité obligatoire du canton de Fribourg) et mis en ligne sur la plateforme www.culturecole.ch. Plusieurs dossiers préparés attendent leur validation (Visites théâtrales, Carte postale, Découverte avec la grue, Images en relief).

Tourisme

La collaboration est suivie avec La Gruyère Tourisme, la Société de développement de Bulle et environs et l'association Musées en Gruyère. Une promotion commune a été réalisée avec trois grands sites de la Gruyère, notamment auprès des écoles privées et en gare de Berne. Les conservateurs du musée contribuent au groupe de pilotage « Avec Bulle - Cité de rencontres ». Des médias sont accueillis à la demande de La Gruyère Tourisme et de Fribourg Tourisme.

Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi.

En 2017, 18 fiches d'inventaire existantes ont été complétées; 1'333 nouvelles fiches ont été créées et documentées, ce qui porte à 40'061 le nombre de pièces répertoriées dans la base de données du musée (documents d'archives, tableaux, dessins et sculptures, gravures et imprimés, objets, photographies).

Dons et acquisitions. Avec l'aide des Amis du Musée gruérien et le soutien de la Loterie Romande, le fonds photographique Louis de Boccard a été acquis. La conservation du fonds bénéficie du soutien de Memoriav.

Le fond photographique du docteur Félix Remy a été déposé au musée et une convention signée avec les descendants de ce photographe actif à Bulle autour de 1900.

Le musée a acquis une œuvre de J. Cesa, des photographies de la série *Le chalet d'alpage comme choix de vie* de Mélanie Rouiller et Marie Rime, une robe de cuivre et papier de Camille von Deschwanden lors de l'exposition *Meringue light* et six aquarelles *La Toula 2016* de Massimo Baroncelli, sur recommandation de la commission du Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère.

Le musée a reçu 31 lots : ustensiles laitiers et domestiques, textiles et costumes, œuvres de Paul Messerli, Xavier de Poret et Dominique Cosandey, photographies dont un fonds Georges Vogt, objets du Portugal, documents de l'Association Joseph Bovet dissoute. Les documents récupérés sur mandat du préfet en 2016 dans la maison de M. Fontaine à Villarvolard sont confirmés par le juge comme à libre disposition du musée. Les 70 cartons ont été triés avec l'aide des Amis du Musée qui ont ainsi pu offrir au musée le lot de brochures et documents à conserver.

De nombreux dons ont été triés ou déclinés afin de ne pas encombrer les réserves de doublons ou de pièces sans documentation ou sans lien avec la région.

Prêts. Plusieurs prêts ont été consentis au musée par des collectionneurs privés dans le cadre de l'exposition *Du relief dans la photographie*. Le musée a fait reproduire les vues de Rodolphe de Boccard dont les images numériques sont conservées dans les collections.

Le musée a prêté des objets à La Gruyère Tourisme pour une représentation à l'étranger et deux robes exposées au Comptoir gruérien. Un imprimé de 1608 mentionnant le bâton de Nicolas de Flue a été prêté à la BCU qui l'a numérisé. Dix grandes poyses ont été prêtées au Service de la culture de Martigny pour une exposition temporaire à la Grange à Emile.

La sculpture *La Vague* de Rodo prêtée au Musée Félicien Rops à Namur et le daguerréotype prêté au Musée de l'Elysée ont été restitués.

Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Conformément aux statuts du Fonds d'acquisition, l'appel a été publié sur le site de la Ville de Bulle et transmis par voie de presse et à Visarte. Le Fonds a reçu dans les délais 9 dossiers et le jury a décidé l'acquisition d'un travail à définir de Camille von Deschwanden. Il a formulé plusieurs propositions pour l'année suivante et conseillé des acquisitions par d'autres instances.

Aucun achat n'ayant été effectué en 2017, le montant affecté a été versé au Fonds géré par les Amis du Musée.

Recherches, conférences et publications

Le Musée gruérien a ouvert 46 dossiers de recherches de photographies avec des lots importants pour des publications comme l'ouvrage de Denis Buchs sur la Paroisse de Bulle ; 13 commandes ont été facturées, les autres en échanges de prestations.

M^{me} Isabelle Raboud-Schüle, directrice de l'institution, contribue aux travaux de la Commission suisse pour l'UNESCO, au groupe de travail international IMD (musées et patrimoine immatériel) ainsi qu'au groupe de travail parcs naturels et patrimoine immatériel. Elle a animé un atelier lors de la journée suisse du développement durable dédiée au patrimoine immatériel. M^{me} Raboud-Schüle a participé au congrès suisse des musées AMS-ICOM ainsi qu'à la rencontre internationale à Rotterdam sur la diversité culturelle dans les musées. Elle a été sollicitée dans des groupes de réflexions par la commune de Bagnes, par le Musée de Pully et par le Musée d'Yverdon. Le Musée gruérien a été approché pour une réflexion sur l'avenir du Musée de Charmey et a transmis cette demande à un expert externe.

Les conservateurs ont contribué à plusieurs publications : *Emigration et histoires connectées* pour la revue des musées suisses *Museums* ; *Le vrai trésor du musée : l'accès aux connaissances pour les Archives suisses des traditions populaires*. Ils ont activement contribué au *Cahier du Musée gruérien 2017* (sous la direction d'Anne Philipona) sur le thème des animaux. M. Christophe Mauron a écrit une contribution sur la migration pour l'ouvrage *Boaventura* de Thomas Brasey et un article consacré aux *Jardins de la Cité de Bulle* pour la publication *Année du jardin 2016 - Espaces de rencontre*.

Le musée a accueilli de nombreux chercheurs, une stagiaire de Baradero et deux jours du cours ICOM sur la manipulation des collections.

Patrimoine immatériel

Sur mandat du Service cantonal de la culture, le musée a piloté le projet *Traditions vivantes en images* animé par Mélanie Rouiller. Des expositions ont été présentées au Musée de Morat et au Musée gruérien et des mandats donnés sur le Carnaval des Bolzes, les courses de charrettes de Charmey, le théâtre en patois singinois et la confection des bricelets singinois. Ces thèmes seront exposés en 2018.

M^{me} Isabelle Raboud-Schüle a coordonné la rédaction du dossier sur la Solennité de Morat remis à l'Office fédéral de la culture (OFC) pour la révision de la Liste des traditions vivantes de la Suisse. Deux dossiers ont été préparés pour la Liste du canton de Fribourg (Bricelets singinois et Fûfiamt de St-Silvestre) et les listes et les descriptifs vérifiés. M^{me} Raboud-Schüle a répondu aux demandes de renseignements et des médias en lien avec le patrimoine immatériel du canton de Fribourg.

5. Personnel de la bibliothèque et du musée

En 2017, l'institution occupe des collaborateurs fixes pour l'équivalent de 10,7 postes pleins et du personnel auxiliaire pour l'équivalent d'environ 1,8 poste. L'équivalent de 6,8 postes est consacré à la bibliothèque.

Le fonctionnement a été réorganisé pour 2018 (retraite anticipée partielle de M^{me} Isabelle Raboud-Schüle) avec une redistribution des tâches et l'adaptation du mandat de plusieurs employés pour l'accueil, l'administration et la diffusion de publicités. Un poste a été mis au concours en novembre pour compléter l'effectif de la bibliothèque et assurer à 40 % le fonctionnement de la bibliothèque scolaire En Dardens qui ouvre en août 2018.

Ponctuellement, des mandats ont été donnés pour le traitement des collections (régie des œuvres en papier découpé, évaluation de la conservation de la photographie) ou la préparation de l'exposition *Nova vida*. Des civilistes ont travaillé pour un total de trois mois. Plusieurs personnes ont été engagées ponctuellement pour trier des collections, assurer de la surveillance et effectuer des travaux de nettoyage. Les vernissages et apéritifs requièrent le concours d'étudiants.

A la bibliothèque, 13 jeunes ont été accueillis pour un stage de trois jours et 4 jeunes pour une journée d'information professionnelle.

Les collaboratrices de la bibliothèque ont suivi des cours sur l'accueil des publics, la lecture à voix haute d'albums, l'éveil à la lecture, la conception d'animations avec musique; le personnel de l'accueil a suivi un cours d'allemand.

6. Infrastructures

La migration informatique vers le système de l'administration communale a été effectuée à satisfaction au printemps 2017. La sauvegarde des données est désormais assurée sur les serveurs de la commune.

Des réparations de pannes diverses ont été effectuées dans les bâtiments. La pose d'une ligne de sécurité sur le toit a été effectuée en 2017.

Une partie des poufs et chaises de la bibliothèque jeunesse ont été renouvelés.

7. Communication et promotion

Les médias ont régulièrement sollicité le musée à propos des traditions vivantes, des expositions et du patrimoine régional (6 fois la RTS, 2 fois La Télé, 1 fois la Radio romanche, Swissinfo et Radio Fribourg).

Le plan d'action marketing établi par M. Christophe Mauron, conservateur, au dernier trimestre 2016 a été validé par des professionnels. Sur cette base, la promotion a été centrée pour une première année sur la région et davantage d'insertions payantes ont été placées dans la presse écrite.

Près de 1'300 personnes suivent la page Facebook du Musée gruérien qui gère aussi des comptes sur Twitter et Instagram. Le site internet a été rendu *responsive*, mais devra à nouveau être réadapté pour tenir compte de l'évolution des usages sur les réseaux.

8. 100^e du Musée gruérien et de la Bibliothèque

Le comité de pilotage du 100^e anniversaire présidé par M. Jean-Paul Glasson a siégé 5 fois en 2016 et 5 fois en 2017 pour préparer cet événement. L'identité graphique a été réadaptée pour l'affichage et pour la signalétique extérieure, de nouveaux oriflammes réalisés pour le giratoire devant l'institution.

Le stand d'honneur du Comptoir gruérien a reçu la visite de 135'000 visiteurs en dix jours. Sur 120 m², le musée présentait des photographies en 3D anciennes et actuelles de la région; les visiteurs découvraient leur profil de lecteur grâce au livre géant de la bibliothèque; les Amis du Musée présentaient le programme du centenaire. Le 1^{er} novembre, un apéritif officiel a réuni quelque 240 personnes pour le lancement officiel du 100^e, avec des interventions des Autorités communales et du Président du Gouvernement fribourgeois, M. Maurice Ropraz. Une médiatrice a réalisé un travail de contact et précisé le fonctionnement de l'action *#unjourenGruyère* prévue les 22 et 23 juin 2018. Un dossier de presse détaillé a été élaboré pour diffuser le programme du 100^e.

9. La Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique, présidée par M. le Conseiller communal Nicolas Wyssmueller, en charge de la culture et du musée, a siégé à trois reprises en 2017. Les procès-verbaux des séances ont été acceptés par le Conseil communal.

L'avant-projet d'agrandissement du bâtiment a été esquissé par le bureau d'architectes Deillon-Delley. Il a permis de préciser le programme, les surfaces nécessaires et la faisabilité d'un agrandissement dans le site.

10. Partenaires

Le Musée gruérien a participé à la création d'une association des Musées du canton de Fribourg. Il y participe activement, de même qu'à l'association Musées en Gruyère.

La Société des Amis du Musée gruérien a apporté un soutien essentiel avec le journal diffusé quatre fois l'an à 2'600 exemplaires ainsi qu'avec l'organisation de visites, de conférences et de la Nuit des musées. Elle a pu soutenir les expositions grâce au partenariat avec les Banques Raiffeisen Moléson et aux dons de la Loterie Romande. Elle bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture dans le programme Participation culturelle dans les régions pour le projet du 100^e anniversaire 2017-2018.

Le Service cantonal de la culture et la BCU ont contribué à l'exposition *Nova vida* et au projet *tradifri*.

La Loterie Romande

La Loterie romande a fait un don aux bibliothèques publiques fribourgeoises. Celle de Bulle a reçu Fr. 5'000.--.

L'organe cantonal a accordé un don de Fr. 45'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour soutenir l'exposition consacrée à la couleur et au relief dans la photographie et un don de Fr. 10'000.-- à l'Association Fribourg Nova Friburgo pour l'exposition *Nova vida*.

Culture & Ecole

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite.

11. Remerciements

A l'occasion du 100^e, l'institution a réussi à se faire mieux connaître. Le but de ce jubilé est de rappeler la valeur patrimoniale des collections pour toute la Gruyère et le travail de conseil et de documentation que le personnel accomplit quotidiennement pour le public. La vitalité du site comme lieu de rencontre, d'histoires partagées et de découverte a été ainsi mise en valeur.

Le musée et la bibliothèque remercient les autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont fait des dons ou partagé des recherches. Le personnel de la bibliothèque et du musée, particulièrement motivé et engagé, ainsi que les Amis du Musée, tous bénévoles, ont fait de leur mieux pour faire rayonner l'institution centenaire et développer sa mission de service public.

Bulle, le 24 avril 2018

Le Conseil communal